

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>- 1 -</b>
<b>I – EST IL POSSIBLE D’ADAPTER UN DISPOSITIF TYPE LA MAIN A LA PATE A UNE SCIENCE HUMAINE, EN L’OCCURRENCE L’HISTOIRE ?</b> -	<b>3 -</b>
A – LA PEDAGOGIE DES SCIENCES .....	- 3 -
1) <i>L’opération « la main à la pâte »</i> .....	- 3 -
2) <i>Instructions officielles</i> : .....	- 4 -
B – ET EN HISTOIRE ? .....	- 6 -
1) <i>Que disent les pédagogues de l’histoire ?</i> .....	- 6 -
2) <i>Quelle transposition de la démarche scientifique en histoire ?</i> .....	- 8 -
a - Choisir une situation de départ. ....	- 8 -
b - Formuler le questionnement. ....	- 8 -
c - Elaborer des hypothèses et concevoir l’investigation. ....	- 8 -
d - L’investigation conduite par les élèves. ....	- 9 -
i - Le jeu de rôle : .....	- 9 -
ii - Les enquêtes et visites. ....	- 9 -
iii - Le travail sur documents. ....	- 11 -
e - L’acquisition et la structuration des connaissances. ....	- 12 -
3) <i>Quels documents ?</i> .....	- 12 -
C – LA NECESSAIRE TRANSVERSALITE : LIAISON AVEC LA MAITRISE DE LA LANGUE .....	- 13 -
<b>II – QUELLE SEQUENCE SUR « LES TRACES DE L’HISTOIRE » ?</b> .....	<b>- 19 -</b>
A – CHOIX D’UN THEME, D’UN OBJECTIF : .....	- 19 -
B – CHOIX DES DOCUMENTS : .....	- 19 -
C – QUEL TRAVAIL POSSIBLE POUR UN HISTORIEN SUR CES DOCUMENTS ? .....	- 21 -
D – DEROULEMENT DE LA SEQUENCE : .....	- 22 -
1) <i>Première séance : la découverte des documents</i> .....	- 22 -
a - Place de la séance dans les programmes et objectifs : .....	- 22 -
b - déroulement : .....	- 23 -
2) <i>Deuxième séance : le papier</i> .....	- 24 -
a - Place de la séance dans les programmes et objectifs : .....	- 24 -
b - déroulement : .....	- 24 -
3) <i>Troisième séance : étude du document</i> .....	- 25 -
a - Place de la séance dans les programmes et objectifs : .....	- 25 -
b - déroulement : .....	- 25 -
4) <i>Quatrième séance : le reste des informations contenues dans les registres</i> .....	- 27 -
a - Place de la séance dans les programmes et objectifs : .....	- 27 -
b - déroulement : .....	- 27 -
<b>III – LA PEDAGOGIE DES SCIENCES APPLIQUEE A L’HISTOIRE EST – ELLE POSSIBLE ?</b> .....	<b>- 28 -</b>
A – CHOIX DES SITUATIONS DE DEPART : .....	- 28 -
B – FORMULER LE QUESTIONNEMENT : .....	- 28 -
C – ELABORER DES HYPOTHESES ET CONCEVOIR L’INVESTIGATION : .....	- 30 -
D – L’INVESTIGATION CONDUITE PAR LES ELEVES : .....	- 31 -
1) <i>La recherche documentaire</i> : .....	- 31 -
2) <i>La prise d’indices dans les registres</i> : .....	- 33 -
3) <i>La confrontation de plusieurs documents historiques</i> : .....	- 35 -
E – LE LIRE, DIRE, ECRIRE : .....	- 37 -
1) <i>Lire</i> : .....	- 37 -
2) <i>Dire</i> : .....	- 37 -
3) <i>Ecrire</i> : .....	- 38 -
F – AUTRES DIFFICULTES : .....	- 39 -
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>- 40 -</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>- 41 -</b>

## Introduction

Au début de l'année, il nous a été demandé de choisir le thème d'étude sur lequel porterait notre mémoire. A l'occasion de la réunion d'information sur ce sujet, plusieurs critères de choix nous ont été présentés : soit le mémoire sert à approfondir un sujet dans lequel on se sent déjà à l'aise, soit, à l'inverse, il nous permet de découvrir une discipline qui nous est étrangère et sa pédagogie.

De prime abord, le sujet me semblait tout désigné : enseigner l'écologie à des enfants de l'école primaire. Ayant suivi des études universitaires en biologie – écologie, je possède les connaissances, la méthodologie indispensables à l'enseignement de cette matière. Outre le désir de communiquer ma passion pour la préservation de la nature, le travail me semblait facilité par le choix que j'avais fait lors de mon année de préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles grâce auquel j'ai pu aborder la démarche pédagogique proposée pour l'enseignement des sciences au primaire dans les instructions officielles.

Il m'a alors semblé que je cédaï trop vite à la facilité. Cette deuxième année d'IUFM permet de se former dans des domaines nouveaux, qui me seraient plus difficiles d'enseigner aux élèves.

Il m'est alors apparu que l'histoire, matière pour laquelle je n'ai jamais vraiment éprouvé d'attrance, était le domaine pour lequel la formation m'était le plus nécessaire.

Pourquoi ces sentiments si opposés face aux sciences et à l'histoire ? Pourquoi les sciences m'avaient-elles tant attirée et passionnée ? Pourquoi ce ne fut pas le cas de l'histoire ?

Peut être est-ce dû en partie à la façon dont ces matières m'ont été enseignées. Mes premiers souvenirs de ces enseignements remontent au CM2. En sciences, nous faisons des expériences, nous analysons les résultats, nous mettons « la main à la pâte »... L'histoire ne me laisse le souvenir que de cours magistraux, où je me contentais d'écrire puis de mémoriser des leçons n'ayant pas de sens pour moi. Mes souvenirs de l'enseignement secondaire sont du même ordre.

Dès lors, pourquoi ne pas essayer d'utiliser mon expérience et mon goût pour la démarche scientifique pour aborder un sujet qui m'était étranger ? Pourquoi ne pas se baser sur la démarche actuelle de

l'enseignement des sciences pour aborder la pédagogie de l'histoire ?

Après avoir fait le point sur ce que disent les didacticiens des sciences, de l'histoire et les Instructions officielles. Je présenterai les raisons du choix de mon thème d'étude et le déroulement des séances que j'ai menées dans une classe de CM1 – CM2. Enfin, je tenterai d'analyser ces séances et de vérifier s'il est possible de transposer la pédagogie des sciences à l'enseignement de l'histoire.

I – Est il possible d'adapter un dispositif type la main à la pâte à une science humaine, en l'occurrence l'histoire ?

A – La pédagogie des sciences

1) L'opération « la main à la pâte »<sup>1</sup>

L'opération *La main à la pâte* a été lancée en 1996, à l'initiative du professeur Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992, et de l'Académie des sciences. Elle vise à promouvoir au sein de l'école primaire une démarche d'investigation scientifique. Elle s'inspire d'une expérience menée à cette époque dans les quartiers défavorisés de Chicago : l'enseignement des sciences y est basé sur la manipulation et l'expérimentation (programme « Insight »).

Cette opération s'appuyait sur un constat : malgré les programmes, malgré le patrimoine d'activités scientifiques et technologiques pour la classe, largement publiées, malgré l'action de diverses associations, malgré les exemples donnés en formation des maîtres, le plus souvent, l'enseignement des sciences était insuffisamment dispensé et, lorsque les heures réglementaires lui étaient consacrées, cet enseignement s'avérait plutôt théorique et livresque.

*La main à la pâte* institue alors un cadre, une démarche pédagogique afin d'aider les enseignants du primaire à enseigner les sciences. La démarche préconisée par *La main à la pâte* privilégie la construction des connaissances par l'exploration, l'expérimentation et la discussion. C'est une pratique de la science en tant qu'action, interrogation, investigation, expérimentation, construction collective qui est visée et non pas l'apprentissage d'énoncés figés à mémoriser.

Les élèves réalisent eux-mêmes des expériences, pensées par eux, et discutent pour en comprendre l'apport. On apprend par l'action, en s'impliquant ; on apprend progressivement, en se trompant ; on apprend en interagissant avec ses pairs et avec de plus experts, en explicitant par écrit son point de vue, en l'exposant aux autres, en le confrontant à d'autres points de vue et aux résultats expérimentaux pour en tester la pertinence et la validité.

---

<sup>1</sup> [www.lamap.fr](http://www.lamap.fr)

L'enseignant propose, éventuellement à partir d'une question d'élève, (mais pas toujours) des situations permettant l'investigation raisonnée ; il guide les élèves sans faire à leur place ; il fait expliciter et discuter les points de vue, en accordant une grande attention à la maîtrise du langage ; il fait énoncer des conclusions valides par rapport aux résultats obtenus, les situe par rapport au savoir scientifique ; il gère des apprentissages progressifs.

## 2) Instructions officielles :

Les instructions officielles de 2002 entérinent cette initiative. Elles sont très précises sur la démarche à suivre pour enseigner les sciences : « *L'enseignant sélectionne une situation de départ qui focalise la curiosité des élèves, déclenche leurs questions et leur permet d'exprimer leurs idées préalables. [...]. Il amène à sélectionner les questions qui se prêtent à une démarche constructive d'investigation débouchant sur la construction des savoirs - faire, des connaissances et des repères culturels prévus par les programmes. Les compétences et les connaissances sont construites dans le cadre d'une méthode qui permet d'articuler questionnement sur le monde et démarche d'investigation. [...] La séquence didactique comporte le plus souvent un travail en petit groupe qui donne l'occasion de développer des attitudes de respect et de coopération.* »<sup>2</sup>

Les documents d'accompagnement<sup>3</sup> proposent même un « canevas de séquence » :

- ✚ Choix d'**une situation de départ** : il se fait en fonction des programmes et des objectifs de l'enseignant. Selon les instructions officielles, il est préférable de s'appuyer sur les centres d'intérêt locaux, sur l'actualité ou sur des questions soulevés lors d'autres activités. Il est possible de partir des questions soulevées par les élèves mais ce ne doit pas être le seul point de départ possible : on ne peut attendre des élèves qu'ils imaginent tous les problèmes pertinents prévus par les instructions officielles. D'autre part, les programmations de l'enseignant ne peuvent pas être en permanence bouleversées par tel

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Éducation Nationale (2004) : *Qu'apprend-on à l'école élémentaire*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique. p237.

<sup>3</sup> Ministère de l'Éducation Nationale (2002) : Document d'accompagnement des programmes, Enseigner les sciences à l'école, outil pour la mise en œuvre des programmes 2002 -Cycle 3. Paris, Centre National de Documentation Pédagogique. p8 et 9.

problème évoqué par tel élève. En revanche, lorsqu'une question est retenue, qu'elle vienne d'un élève ou de l'enseignant, le maître doit mettre en oeuvre la stratégie et le matériel nécessaire pour que toute la classe se l'approprie.

✚ **Formuler le questionnement :** cette étape est guidée par le maître qui aide, éventuellement, à reformuler les questions pour s'assurer de leur sens et pour les recentrer sur le sujet scientifique. Il choisit alors les questions qui permettront aux élèves d'être en situation de recherche, notamment en tenant compte des ressources matérielles et documentaires disponibles. L'enseignant doit faire émerger les conceptions initiales des élèves, permettre une confrontation des éventuelles divergences pour favoriser l'appropriation par la classe du problème soulevé. Une situation d'accroche bien choisie suscite la curiosité des enfants et leur interrogation. Ainsi, si un enfant a amené un bouquet de fleurs, il peut être utile de ne pas changer l'eau du vase. Au bout de quelques jours, les élèves pourront remarquer que l'eau du vase vient à manquer. Très vite se posera la question de savoir ce qu'est devenue l'eau manquante.

✚ **Elaborer des hypothèses et concevoir l'investigation.** Les élèves sont généralement placés en groupe. Ils réfléchissent, élaborent des hypothèses, débattent. Chaque groupe formule par écrit, après un travail de réflexion commun, des hypothèses et élabore un protocole de validation. Si l'on reprend le problème évoqué ci-dessus (évaporation et évapotranspiration de l'eau), plusieurs hypothèses peuvent être émises par les enfants : « l'eau a disparu », « les fleurs ont bu l'eau » ...

✚ **L'investigation conduite par les élèves.** Elle peut prendre différentes formes : l'expérimentation directe conçue et réalisée par les élèves, la réalisation matérielle, l'observation, la recherche sur documents et les enquêtes et visites. C'est un moment de débat et de travail interne au groupe. Le travail de groupe est intéressant à deux points de vue : il permet d'étudier une question à plusieurs tout en étant actif dans les apprentissages, il permet aussi de développer des qualités d'écoute, de respect et de

coopération chez les enfants. Il est également important que les élèves écrivent pour garder une trace de leur réflexion et de leur action pendant l'investigation.

✚ **L'acquisition et la structuration des connaissances.** Cela commence par la comparaison et la mise en relation des résultats obtenus dans les différents groupes. S'il y a désaccord, une analyse critique des diverses expériences est alors menée, des expériences complémentaires proposées. On peut également envisager de confronter les élèves avec le savoir établi en leur proposant de travailler sur des textes explicatifs accessibles à leur niveau. Dans tous les cas, les élèves devront formuler par écrit avec l'aide du maître les nouvelles connaissances acquises sous la forme d'une production destinée à la communication du résultat (texte, graphique, maquette, document multimédia...).

## B – Et en histoire ?

### 1) Que disent les pédagogues de l'histoire ?

Henri Moniot, comme bien d'autres, a affirmé : *"L'histoire se fait avec des restes – on préfère dire, de façon plus distinguée : avec des documents, ou avec des sources"*<sup>4</sup>. L'histoire, dans son acception courante, est à la fois le passé des hommes et la connaissance que nous en avons. Il nous a laissé des traces par lesquelles nous pouvons le connaître. L'histoire est donc la connaissance du passé par les traces qu'il nous a laissées

Gérard de Vecchi écrit dans la préface d'un ouvrage d'Alain Dalongeville<sup>5</sup>, *« apprendre, c'est toujours être acteur, c'est changer, c'est mettre en relation, c'est inventer, créer – oui, même en histoire ! »*.

L'enseignement de l'histoire ne doit donc pas être une simple transmission de dates et de savoirs ingérés par l'élève. Tout comme dans les autres matières, l'enfant doit être mis au cœur de son apprentissage : il doit participer à la construction de ses propres savoirs, il doit être curieux de savoir et satisfaire cette curiosité.

Selon Jean-Claude Fauquette, dans la préface d'un livre publié sous la direction de Marc Loison<sup>6</sup>, *« [pour] enseigner l'histoire à des élèves de cycle 3, [...] il faut aller à la rencontre des traces du passé, avoir recours à*

---

<sup>4</sup> MONIOT (Henry), *Didactique de l'Histoire*, Paris, Nathan, 1993, p.49

<sup>5</sup> DALONGEVILLE (Alain), *Enseigner l'histoire à l'école - cycle 3*, Hachette Education, 1995

<sup>6</sup> *Enseigner l'histoire au cycle 3 – Outils pour les cycles*. Sous la direction de Marc Loison, 2004, Tome 1, p 5 et 6.

*des documents authentiques [...] dans lequel l'élève questionne, interroge, met à l'épreuve ce qu'il sait pour compléter ses savoirs et en construire des nouveaux. »*

## 2) Instructions officielles :

*« Le seul moyen de préparer l'élève à son entrée au collège est de lui faire comprendre, dès l'école primaire, la spécificité de l'histoire, « une connaissance par traces », en donnant à ce terme, le sens que lui donne l'histoire. Quelles traces ? Comment les connaît-on ? Comment les dater ? Doit-on les respecter ? À qui appartiennent-elles ? Il doit être capable d'identifier ces traces que l'historien appelle sources ou documents. [...] Le recours à cette diversité des sources permet au maître de choisir des documents adaptés au niveau des élèves ; il les accompagne des informations nécessaires pour mieux les comprendre. L'élève doit donc pouvoir commencer à comprendre le travail de l'historien, rassembler des documents à partir d'un sujet, en donner la nature, la date et l'auteur. L'enseignant l'initie à la méthode du questionnement et, comme dans la méthode scientifique, lui apprend progressivement à émettre des hypothèses, à privilégier la recherche du sens sur l'accumulation des faits et des preuves, à les justifier par des arguments, à y renoncer quand elles apparaissent fausses<sup>7</sup>. »*

Plus loin, il est dit : " [...] [les] hommes et [les] femmes, comme les événements, sont présentés aux élèves à travers des récits de l'époque. Ces textes, différents des textes de fiction, peuvent ainsi aider les maîtres à " raconter " l'histoire. Ils fournissent aussi la matière d'ateliers de lecture historique. "

Il convient donc de placer l'élève en situation de recherche, de résolution de problèmes, de questionnement ;

L'histoire et son enseignement participent, en cela, à la formation de l'esprit critique.

Si les instructions officielles de 2002 demandent aux enseignants de confronter les élèves aux documents, ces traces de l'histoire, elles ne s'attardent pas sur une éventuelle démarche à suivre mais n'incitent en aucun cas à faire des cours d'histoire un lieu où elle serait dictée. Pourquoi ne pas se baser sur les démarches préconisées pour l'enseignement des sciences à l'école primaire. Une telle transposition serait elle possible, efficace ?

---

<sup>7</sup> MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002) : *Documents d'application des programmes, Histoire et géographie - cycle 3*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique. p 8 et 9.

## 2) Quelle transposition de la démarche scientifique en histoire ?

### a - Choisir une situation de départ.

Différentes occasions nous sont données pour lancer une séquence d'histoire. Ainsi pourrait-on se baser sur une actualité dont les élèves auraient entendu parler autour d'eux. On pourrait encore utiliser une question soulevée par les élèves dans des activités de classe (exemple, en littérature, lecture d'un roman historique à partir duquel les élèves vont s'interroger sur la période historique concernée). Comme en sciences, on ne peut pas imaginer que tous les points du programme soient soulevés par les élèves au moment voulu. Le maître devra donc créer des situations d'accroche pour focaliser la curiosité des enfants, déclencher un questionnement afin que les élèves puissent exprimer leurs idées préalables et éventuellement énoncer des hypothèses. Cela pourra se faire à partir d'un document textuel, d'un document iconographique, d'un court extrait audio ou vidéo ou encore d'une anecdote.

### b - Formuler le questionnement.

En histoire, comme en sciences, il faudra recadrer les questions dans le contexte recherché, orienter les élèves vers les questions sur lesquelles ils pourront se pencher en fonction des possibilités d'investigation et des supports de réflexion disponibles.

### c - Elaborer des hypothèses et concevoir l'investigation.

Cette étape est plus délicate en histoire. S'il est possible pour les élèves d'élaborer des hypothèses à partir d'un texte, d'une image, d'une oeuvre, il leur sera néanmoins difficile de les vérifier. Cela pourra être fait par la confrontation des points de vue, par la prise d'information dans les documents ou par la recherche documentaire. Cette confrontation des représentations et des hypothèses des élèves avec les documents proposés permet de déstabiliser les élèves dans leurs connaissances spontanées, et donc de déclencher le besoin, et l'envie de savoir.

Cette phase sera néanmoins plus ou moins réalisable selon le sujet étudié, le type de sources exploitées.

#### d - L'investigation conduite par les élèves.

La démarche pédagogique choisie doit se rapprocher du « métier d'historien » axé sur le questionnement et la recherche autour de documents. Elle place les élèves dans une situation de travail la plus proche possible de celle du chercheur.

En histoire, l'expérimentation et l'observation ne sont évidemment pas possibles. Plusieurs axes de recherche se présentent néanmoins à nous :

##### i - Le jeu de rôle :

Le jeu occupe une place prépondérante dans l'univers des enfants. Les jeux de rôle sont donc toujours motivants pour eux. L'élève doit alors s'immerger dans le passé et « vivre » la vie d'habitants d'époques anciennes. La construction du savoir par l'enfant se fait à travers l'interaction passé - présent. Il ne s'agit pas ici de faire revivre le passé mais de faire vivre l'histoire aux enfants. Leur interprétation est forcément incomplète et peut être relativisée ou infirmée par des faits historiques incontestables. Le jeu de rôle est un jeu nourri de l'imaginaire de chacun.

Encore faut-il que cet enseignement reste de l'histoire. Tout d'abord, peut-on proposer aux élèves de « devenir les héros des événements du passé » sans entrer dans une confusion sans fin entre histoire et roman historique ? Peut-on faire de l'histoire un jeu ? Est-il possible de rejouer l'histoire ? Enfin, il est difficile pour un historien de s'abstraire de son vécu, de son esprit contemporain lors qu'il analyse une situation, ce « défaut » sera forcé chez l'enfant.

Malgré ces réserves, il me semble qu'une activité « jeu de rôle » peut permettre de recueillir les conceptions, les à priori des élèves.

##### ii - Les enquêtes et visites.

Ce point est très peu développé dans les instructions officielles en sciences. Mais il semble bien adapté à l'enseignement de l'histoire. En effet, les rencontres des témoins de l'histoire ou de professionnels et les visites d'éléments du patrimoine font partie des outils d'investigation adaptés. L'inspection générale de l'Education

Nationale soulignait en 1996 que la visite des monuments historiques, des musées ou des archives permettent de montrer aux enfants des documents authentiques. Elle précise aussi que les enquêtes facilitent l'approche des questions que se posent les historiens, tant dans les méthodes de recherche de l'information que dans son traitement.

Le ministère de l'Education Nationale a rappelé l'intérêt des sorties scolaires et des enquêtes dans une circulaire<sup>8</sup> : « *les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement [...] culturel. Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité. [...] La rencontre de professionnels, l'étonnement et le dépaysement constituent des sources de questionnement et de comparaison, de stimulation de la curiosité. Le besoin de comprendre et de communiquer s'en trouve activé. Les activités pratiquées à l'occasion d'une sortie scolaire viennent nécessairement en appui des programmes.* »

Les rencontres avec les témoins de l'histoire (des victimes de la guerre 39 – 45 par exemple) présentent également de nombreux attraits :

- elles sont très motivantes pour les enfants,
- seules des personnes parlant de leur vécu peuvent évoquer les bruits, les odeurs, l'atmosphère et surtout les sentiments, le ressenti humain qui accompagne toute situation de vie.
- elles ancrent l'histoire dans le réel puisqu'il existe des témoins.

Il s'agit ici d'une histoire peu lointaine sauf s'il s'agit de témoignages écrits.

---

<sup>8</sup> Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 parue dans le BOEN Hors série n°7 en 1999.

### iii - Le travail sur documents.

Selon Charles Victor Langlois et de Charles Seignobos<sup>9</sup> : "*L'Histoire se fait avec des documents. Car rien ne supplée aux documents : pas de document, pas d'histoire.*"<sup>10</sup>

En confrontant les enfants aux documents historiques, on les incite à observer et découvrir les événements par eux-même. L'enfant, placé en situation de recherche, utilise différentes fonctions intellectuelles, il devient « *capable d'analyser et de synthétiser l'information* ».

« *Il est important que les enfants apprennent que l'histoire se fait, se construit à l'aide de documents authentiques ; que les archives sont un des lieux privilégiés où l'historien puise ses documents [cf. annexe n°1]. Prendre contact avec les documents originaux concernant le milieu local ou régional dans le lieu même de leur conservation, leur poser des questions ... constituent à long terme une démarche bénéfique pour nos élèves.* »<sup>11</sup>

Les instructions officielles en sciences font souvent référence à l'utilisation de documents. Elles leur donnent plusieurs statuts et intérêts. Il convient donc de distinguer les documents interprétés explicatifs, montrant et donnant du sens, des documents bruts non interprétés où le travail de recherche de sens est à faire faire par les élèves (exemple: une église gothique, le testament d'un roi ou d'un simple bourgeois ...).

L'objectif qui peut leur être assigné différent également :

- ils peuvent permettre de faire émerger un questionnement, de façon motivante,
- ils peuvent apporter un complément d'information,
- ils peuvent aider à élaborer une synthèse collective à l'issue d'un travail de recherche.

Pour Madelaine Michaux, « *en histoire, il s'agit de s'appuyer sur des sources documentaires multiples : textes,*

---

<sup>9</sup> LANGLOIS (Charles Victor) et Seignobos (Charles), *Introduction aux études historiques*, Paris, 1898, rééd., Paris, Kymé, 1992, Liv.I, chap I, cité dans Charles-Olivier Carbonnelle et Jean Walch, *Les sciences historiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1994, p.171

<sup>10</sup> SIMONI (Francis), *L'épreuve orale d'histoire et de géographie au concours de professeur des écoles*, Seli Arslan, 2002

<sup>11</sup> Service éducatif des Archives du Nord. *Paysages et sociétés d'ancien régime des pays-bas français*. CRDP lille. Février 77 – N° 3 , année scolaire 1981 – 1982.

*documents iconographiques, objets, découvertes archéologiques ...* »<sup>12</sup>, il est donc nécessaire de présenter des documents, au sens large, aux enfants : textes mais aussi images, graphiques, tableaux, patrimoine architectural local, œuvre d'art ... et de leur apprendre à en tirer des informations à caractère historique (il peut être par exemple intéressant de faire comparer une église de style roman et une église de style gothique, les différences relevées permettront d'établir une problématique puis de rechercher les causes de ces différences).

Enfin l'élève accède par le document à la mémoire collective de la société. Il prend conscience de son appartenance à une nation, à un pays.

J'ai décidé, par commodité et en concordance avec le temps disponible, de limiter mon étude sur l'utilisation de documents d'archives.

### e - L'acquisition et la structuration des connaissances.

Tout comme en sciences, l'existence de désaccord permettra de faire naître le débat, poussera les élèves à étayer leurs dires, à pousser plus loin leurs investigations.

Afin qu'il puisse y avoir accord ou désaccord, plusieurs groupes devront travailler sur un même thème.

### 3) Quels documents ?

L'élève doit apprendre à interroger un document, à développer son esprit critique (ce que dit et ne dit pas le document), il doit s'interroger sur l'auteur, la nature, la typologie du document, son statut, sa date.

*« Est-il raisonnable, en effet, sous prétexte de se mettre à la portée des enfants, de ne leur présenter que de « pseudo-documents » de quelques lignes et d'espérer les initier ainsi au travail de l'historien<sup>13</sup> ? »* affirme

Francis Simonis. Le jeune âge des élèves n'interdit pas de leur présenter des documents complexes. Les documents proposés aux enfants devront être authentiques, entiers. L'un des objectifs de l'enseignement de l'histoire est, selon les termes des programmes, de pouvoir, " *avec l'aide du maître, comprendre un document*

---

<sup>12</sup> Madelaine Michaux – *Enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation civique, cycle 3, Guide pour l'enseignant*. Bordas pédagogie. 2005. p8.

<sup>13</sup> Francis Simonis sur « L'histoire à l'école élémentaire » <http://histoireenprimaire.club.fr/textes/inddemarches.htm>

*historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document*". Cela implique d'apprendre à l'enfant à identifier la nature des documents historiques et à les initier à leur critique. L'enseignant devra donc avoir prévu des aides pédagogiques, consultables à tous moments de la séance, afin de simplifier l'accès des enfants aux contenus.

Les documents proposés devront être mis en relation les uns avec les autres puisque les élèves doivent être capables, en fin de cycle, de " *classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine.* "

### C – La nécessaire transversalité : liaison avec la maîtrise de la langue

Les programmes 2002<sup>14</sup> sont très explicites sur la place primordiale que tient la maîtrise de la langue dans la scolarité des élèves du primaire : « *la maîtrise du langage et de la langue française [...] est l'objectif essentiel de l'école primaire [...] elle doit rester un souci permanent de tous les enseignants du cycle 3. Elle est la base d'accès à toutes les connaissances. [...] On entend par maîtrise de la langue [...] l'ensemble des capacités qui permettent à un élève de bénéficier pleinement des échanges oraux qui ont lieu dans la classe à propos de tous les aspects du programme, de lire en les comprenant les textes supports de toutes les activités pédagogiques, de se servir de l'écriture pour organiser les connaissances requises à ce niveau, pour les mémoriser et pour manifester par écrit ce qui en a été compris et acquis. [...] L'un des dangers majeurs des pédagogies de la lecture et de l'écriture est [...] de conduire les élèves à croire que la lecture ou l'écriture ne sont que des exercices. [...] Afin d'éviter [cela], l'enseignement de la lecture et celui de l'écriture sont d'abord, au cycle 3, rattachés aux grands domaines disciplinaires définis dans les programmes. On lit, on écrit de [...] l'histoire, [...] des sciences ... [...] chacun de ces domaines disciplinaires comporte, dans l'horaire qui est le sien, des « ateliers » de lecture.* »

Les programmes d'histoire doivent donc impérativement être envisagés au sein du programme global notamment au sein du domaine de la maîtrise de la langue : « *pour accéder à une véritable maîtrise du langage, à un usage autonome de la lecture et à des compétences déjà solides en écriture, objectifs majeurs du cycle 3,*

---

<sup>14</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2004) : *Qu'apprend-on à l'école élémentaire*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique, p161-162.

*les élèves doivent lire et écrire tous les jours un temps suffisant dans tous les domaines disciplinaires<sup>15</sup>. »*

Plus loin on peut lire : « *Prendre la parole devant la classe pour expliquer ce que l'on a fait ne s'improvise pas. Cela suppose une technique particulière : quels aspects du travail doit on rapporter ? dans quel ordre ? de quelle manière ? [...] Si l'on souhaite que cette prise de parole soit mise au service des apprentissages, il faut construire patiemment les savoir-faire concernés.* »

Construire une leçon d'histoire exige donc qu'on lui donne un sens strict en termes d'objectifs de connaissances disciplinaires mais aussi de savoir-faire parmi lesquels la maîtrise de la lecture et de l'écriture est fondamentale : la solution est dans les trois mots clés qui structurent les programmes du primaire : dire, lire, écrire.

Dans le cadre disciplinaire, l'enfant apprend à chercher le mot, la forme verbale ou les modalités de langage qui lui permettent de communiquer au mieux ses hypothèses, ses observations ou ses explications. Il apprend à lire et à produire des graphiques, des tableaux de résultats, des schémas.

Un rapport de l'inspection générale de l'Éducation Nationale paru en Octobre 2005<sup>16</sup> déplore que « *[les] aspects [liés au caractère transversal de la maîtrise de la langue] sont peu ou pas traités par les enseignants dans les séances de sciences expérimentales et technologie ou d'histoire et géographie* ».

Quels aspects de la maîtrise de la langue peuvent et doivent être travaillés dans le cadre disciplinaire :

✚ l'oral - les occasions de pratiquer les échanges oraux sont nombreuses lors des séances d'histoire ou de sciences : observation, formulation d'hypothèses, justification de ses dires, débat de classe ou à l'intérieur d'un groupe, d'un atelier. Nombre d'élèves, qui connaissent des difficultés langagières dans certaines disciplines, s'expriment plus volontiers lors d'activités disciplinaires où la manipulation les a fait s'impliquer dans un travail commun. Les échanges oraux sont alors perçus comme utiles et porteurs de sens.

Par ailleurs, dire, c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'influencer l'autre et c'est questionner, ordonner, suggérer... parler c'est aussi échanger et c'est changer en échangeant. Le langage oral

---

<sup>15</sup> BO hors série n°1 du 14 février 2002

<sup>16</sup> Rapport n° 2005-112 de l'inspection générale de l'Éducation Nationale – Octobre 2005. *Sciences expérimentales et technologie, Histoire et géographie, Leur enseignement au cycle III de l'école primaire.*

est vecteur d'apprentissage. La construction de l'apprentissage se fait dans et par l'oral. L'oral est réflexif, dans la mesure où il permet de construire les savoirs en les verbalisant et en les confrontant aux savoirs verbalisés des autres. L'expression parlée favorise une pensée à la fois réfléchie et spontanée, divergente, flexible et propice à l'invention. On peut lire dans les documents d'application d'histoire<sup>17</sup> : « *En classe, l'élève sera conduit à traiter des documents, en priorité par oral, afin d'essayer d'en expliquer la signification à ses camarades et à l'enseignant. Un échange va ainsi se faire entre le maître et l'élève ou un groupe d'élèves, demandant une rigueur de raisonnement et un choix très précis de vocabulaire* » Le rapport de l'inspection générale n° 2005 – 112 dresse une liste des échanges oraux observables en classe lors des séances d'histoire, de géographie et de sciences. Si dans la plupart des classes observées, les rapporteurs ont pu constater que l'activité orale du maître était importante et structurée (dans 80 % des classes, le maître expose, explique, commente, il vérifie les connaissances des élèves en les interrogeant. Dans 75 % des cas, l'enseignant utilise un lexique contrôlé et précis), l'activité orale des enfants est en général moins bien exploitée. Le maître reprend les élèves au niveau lexical dans 60 % des cas, le taux tombe à 50 % sur le plan syntaxique. Peu d'enfants ont été formés au débat réglé (40% des cas) ou à l'exposé (35 %). « *Peu de leçons ont comporté un compte – rendu oral par un élève du résultat des recherches de l'atelier* ». Enfin il convient de faire attention à la façon dont sont menés les débats à l'intérieur des ateliers (enfants monopolisant la parole alors que les autres restent muets).

✚ Lecture : dans les documents d'application d'histoire au cycle 3, on peut lire : « *Autant que la littérature, l'histoire offre des occasions très diverses et très riches de lectures pour les élèves : extraits de mémoires, journaux de voyages, récits mythologiques, pages de journaux d'époque... [...] Les lectures sont variées: saisir le contenu du document, repérer le verbe qui*

---

<sup>17</sup> MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002) : *Documents d'application des programmes, Histoire et géographie - cycle 3*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique. p9.

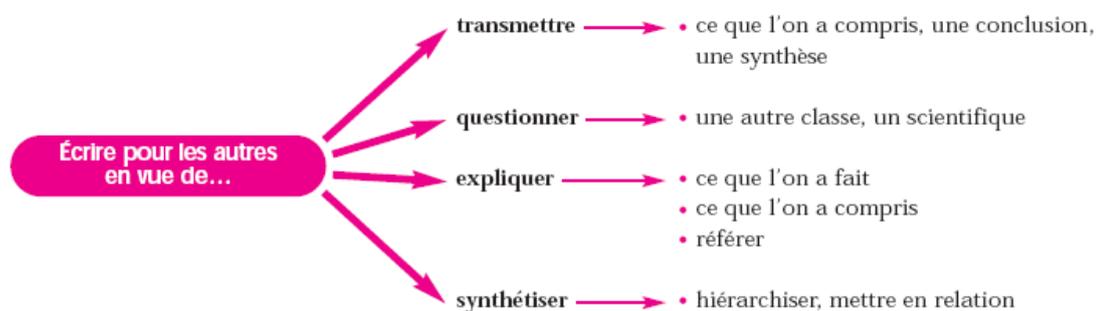
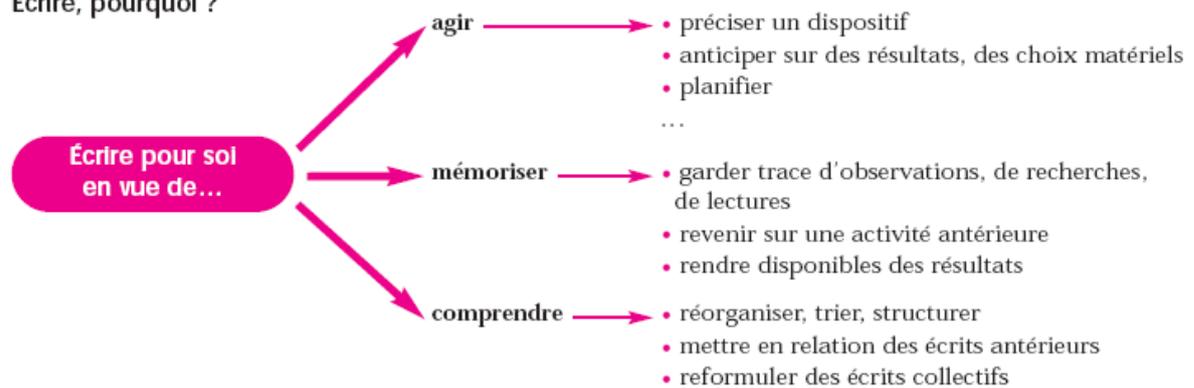
*donne sens ou l'adjectif qui précise, utiliser dictionnaires et encyclopédies* ». En histoire, les occasions de lire ne manquent donc pas : lire et comprendre un ouvrage documentaire, trouver sur internet des informations historiques simples, les comprendre (et les apprécier de manière critique), comprendre un document historique, enfin, comprendre un récit historique. Pour les rapporteurs de l'Education Nationale, les élèves lisent suffisamment lors des séances disciplinaires. Mais ils déplorent le manque d'accompagnement des élèves par leur professeur. On peut également noter que seuls 40 % des élèves lisent complètement les textes principaux des séances, 55% des enfants effectuent une recherche sur le vocabulaire. Enfin « *la prise de notes à la fin de lecture n'est pas une pratique habituelle* <sup>18</sup>».

✚ L'écrit décontextualise le message et son sens, implique une communication différenciée, s'inscrit dans un espace et sur un support conservable qui oblige à l'abstraction. Le sujet scripteur peut retravailler son écrit, il doit classer, ordonner, hiérarchiser ses idées. L'écriture est une façon d'extérioriser, donc de travailler sur sa propre pensée. Elle fait repérer les zones d'ombre, de flou. Elle permet aussi de garder trace d'informations recueillies, de synthétiser, de formaliser pour faire surgir de nouvelles idées. Elle favorise la communication, sous forme graphique, d'informations parfois difficiles à énoncer et permet de consigner les résultats d'un débat. On peut lire dans les documents d'application pour les sciences au cycle 3 que « *l'écrit invite à objectiver, à mettre à distance. Produire des écrits pour d'autres nécessite de les rendre interprétables dans un système de référents qui n'appartient plus en propre à leur seul auteur, et donc de clarifier les savoirs sur lesquels il s'appuie.* » Différentes sortes d'écrits sont réalisés lors des séances de sciences ou d'histoire :

---

<sup>18</sup> Rapport n° 2005-112 de l'inspection générale de l'Éducation Nationale – Octobre 2005. *Sciences expérimentales et technologie, Histoire et géographie, leur enseignement au cycle III de l'école primaire.*

Écrire, pourquoi ?



Figures 1 et 2 : extraites du document d'application pour les sciences - Cycle 3

En histoire, on écrit pour :

- noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document (ce sont des écrits intermédiaires, produits par les groupes, fruit du travail mené par l'ensemble des enfants de l'atelier. Ils sont donc la trace du travail mené par les élèves. Ils pourront être transmis à l'ensemble de la classe lors des exposés des travaux menés (cf. annexe 2)
- rédiger la légende d'un document iconographique,
- rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la séance (cette synthèse est élaborée collectivement avec l'aide du maître et à partir des écrits intermédiaires). Il est écrit dans le document d'application d'histoire « *L'élève utilise sa propre écriture pour construire une courte synthèse dans le cahier afin de garder la trace d'un point important et des réflexions qu'il a suscitées* ».

- Créer des outils, un glossaire par exemple.

Selon le rapport de l'inspection générale, les séquences de sciences ou d'histoire géographie donnent la plupart du temps lieu à un travail d'écriture (80% des cas), néanmoins, il semblerait que les élèves écrivent peu (4 lignes / semaine) et mal (que ce soit au niveau propreté, organisation orthographe ou syntaxe). Il s'agit la plupart du temps de résumés ou de documents légendés. La description, le commentaire de documents sont rarement travaillés.

En science, l'élève possède un cahier d'expériences, lieu privilégié de l'écrit pour soi, c'est aussi un outil personnel de construction d'apprentissages, il peut y retrouver la trace de sa propre activité, de sa propre pensée, y rechercher des éléments pour construire de nouveaux apprentissages, des référents à mobiliser ou à améliorer... Le carnet d'expériences est constitué aussi bien des écrits intermédiaires que des écrits institutionnalisés. Cet outil est tout à fait transposable pour l'apprentissage de l'histoire. Les documents d'application d'histoire précisent d'ailleurs à ce sujet que *« ces traces sont soigneusement inscrites dans un cahier unique gardé pendant trois ans, contact privilégié avec le professeur d'histoire du collège »*.

## II – Quelle séquence sur « Les traces de l'histoire » ?

### A – Choix d'un thème, d'un objectif :

Une fois le thème de mon mémoire fixé, il m'a fallu déterminer sur quel thème porteraient mes séances. Ne connaissant pas le niveau de la classe avec laquelle je travaillerai et comme je souhaitais centrer mon travail sur la démarche pédagogique, il m'est apparu difficile de choisir une période historique ou une « leçon » précise. J'ai donc décidé d'aborder une compétence plus générale du programme d'histoire : faire découvrir aux enfants quel est le travail de l'historien, et comment à partir de documents ils pouvaient tirer des renseignements nécessaires à la compréhension de leur passé.

### B – Choix des documents :

Le choix du (des) document(s) qu'étudieront les élèves est très important. Un document central sera, dans ces séances, utilisé comme support d'activités et non comme illustration, il devra « étonner » les élèves et exciter leur curiosité afin de les faire entrer dans la séance, être, évidemment, adapté à l'objectif fixé. Il devra également être exploitable par les enfants (directement ou avec l'aide de l'enseignant). Enfin, il faut qu'il trouve sa place dans les programmes officiels.

Les sources de documents sont nombreuses et variées. Les livres d'histoire « regorgent » de fac-similés déjà sélectionnés et donc adaptés à l'âge des enfants, mais le travail que je comptais mener pour ce mémoire ne consistait pas en une « simple » application des manuels scolaires. Il est aussi possible pour un enseignant de se rendre aux archives (départementales, communales ...). Les Archives du Nord conservent de nombreux documents (cf. annexe n° 1), aussi est-il bon de demander conseil au service éducatif qui renseignera l'enseignant sur les documents exploitables en classes.

Une fois aux archives départementales, plusieurs contraintes techniques sont en prendre en compte pour le choix du document : il devra être consultable et photocopiable, être lisible par des enfants de cycle 3 et en bon état de conservation.

Mon choix s'est porté sur les registres de catholicité de la paroisse de Camphin-les-Seclins (également appelés

Registre des baptêmes, mariages et sépultures). Ils répondent en effet au cahier des charges fixé.

Ainsi, ils s'intègrent dans les programmes de 2002 :

- Ils permettent de comprendre la spécificité de l'histoire, « cette connaissance par traces ».
- Ils abordent l'histoire des mentalités, de la vie quotidienne, l'histoire économique et sociale de la société d'autrefois. Ils concernent notamment l'histoire locale.
- Enfin, ces documents sont tout à fait propices à l'apprentissage de la maîtrise du langage et de la langue française.

Les registres de catholicité sont un « document – source » administratif qui n'a pas été rédigé dans une perspective historique. Ils sont donc, par nature, neutres et permettent ainsi aux enfants d'appréhender des faits historiques de manière objective. Ils fournissent des renseignements précis et concrets qui apportent une vraisemblance à la construction historique. C'est de l'Histoire et non une histoire.

Il est fort probable que les élèves n'ont jamais été confrontés à de tels documents. Il sera donc possible de profiter de l'attrait et de la curiosité des enfants.

Afin d'impliquer encore plus profondément les élèves dans l'étude de ces registres de catholicité, j'ai décidé de les photocopier sur papier d'époque (cela permet aux enfants d'établir un contact physique avec le passé). Il est également préférable, quand cela est possible, d'utiliser des documents concernant la commune des enfants, ou à défaut, une commune proche du lieu de vie des élèves. Ne connaissant pas, au moment du choix des documents, la classe dans laquelle j'interviendrais, je n'ai pas pu photocopier les registres de catholicité de la commune de Don. Néanmoins, par chance, la commune de Camphin-les-Seclins (actuellement Camphin-en-Carembault) est connue de la plupart des enfants de la classe (seuls 8 kilomètres séparent les 2 communes). L'ensemble des séances sera donc mené autour d'un document central, les registres de catholicité de Camphin.

Au fil des séances, les enfants ont utilisé d'autres documents (cf. annexes n° 3 et 4). Ils n'étaient pas

accompagnés de commentaires écrits. Ils ont permis aux enfants de répondre à une partie de leurs interrogations.

### C – Quel travail possible pour un historien sur ces documents ?

Si les registres d'état civil et de catholicité sont abondamment consultés par les généalogistes amateurs, ils le sont également par les généalogistes professionnels recherchant les parents de personnes décédées sans héritiers directs connus.

En histoire, ces registres sont la base de travail en démographie historique. La démographie historique sert à connaître statistiquement et mathématiquement la population des siècles antérieurs. L'étude des registres de catholicité et d'état civil permet de connaître :

- ✚ Les taux de natalité et de mortalité et leurs variations : la mortalité est le nombre de décès se produisant en un laps de temps donné (souvent 1 an). Le taux de natalité est le nombre de naissances se produisant pendant le même laps de temps. En divisant le nombre d'évènements (naissances ou décès) dans l'année par la population totale, on obtient un taux brut de natalité ou de mortalité. On peut aussi calculer les variations des taux de natalité et de mortalité selon les saisons, les âges ..., l'âge au décès. On pourra en déduire les causes de mortalité, en croisant ces données avec d'autres évènements connus : épidémies, guerre, famine, hiver rigoureux
- ✚ La nuptialité et la fécondité : le taux de nuptialité c'est le nombre de mariages conclus en 1 année pour 1000 habitants. On peut calculer la proportion de célibataires dans une population donnée, l'âge au mariage des conjoints et ses variations (sexe, profession) qui conditionne le taux de fécondité (nombre d'enfants mis au monde par un couple). On peut également calculer le nombre de naissances illégitimes ou les conceptions prénuptiales, les variations saisonnières de la nuptialité, les intervalles entre les naissances et l'existence d'une limitation volontaire des naissances, le taux de remplacement des générations (le nombre d'enfants survivant).
- ✚ Les migrations et les déplacements de populations : la mention de l'origine géographique des mariés,

témoins, décédés, parents ... permet de mesurer les mouvements de population, parfois même les causes de ces déplacements (métier, travail saisonnier). Elle permet de mesurer l'attraction exercée par une ville ou un bourg sur son voisinage.

- ✚ Le taux d'alphabétisation d'une population : les registres, étant signés ou pas, permettent de calculer le degré d'alphabétisation de la population. On constate que certains signent les actes d'une écriture déliée, d'autres dessinent une signature maladroite ou apposent une croix. Ces critères de détermination sont cependant subjectifs : il est parfois difficile de déterminer la capacité à écrire de certaines personnes.
- ✚ L'endogamie : les noms de famille et l'origine géographique des conjoints permettent de mesurer l'endogamie de la population.
- ✚ Les professions : les métiers des contractant, témoins et parents permettent de dresser un tableau de l'activité économique du village ou de la ville.
- ✚ Dans certains cas, il est possible de reconstituer des familles : pour ce faire on pourra s'aider des listes nominatives de recensement (XIX<sup>e</sup> siècle), des dénombremments de feux, des actes notariés ...

#### D – Déroulement de la séquence :

Quatre séances ont été effectuées dans une classe de CM1 – CM2 de l'école Pasteur de Don (59 272).

##### 1) Première séance : la découverte des documents

###### a - Place de la séance dans les programmes et objectifs :

###### Compétences visées en histoire :

- Classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine.
- Comprendre la spécificité de l'histoire, cette connaissance par traces.

###### Objectifs du maître :

- Se poser des questions sur le document.
- Chercher dans un documentaire pour répondre aux questions que l'on se pose,

### Compétences visées en maîtrise de la langue :

- **Parler** : participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue.
- **Lire** : avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document,
- **Ecrire** : noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document,  
rédiger une courte synthèse à partir des information notées pendant la leçon.

### b - déroulement :

Durée de la séance : 1 heure

Dans un premier temps, les documents n'ont pas été distribués aux élèves. Afin de canaliser leurs différentes interventions, j'ai demandé ce qu'étaient, selon eux, ces documents. Tous les enfants se sont accordés pour dire que « c'étaient de vieux papiers ». Afin qu'ils étayent leurs propos, je leur ai distribué une partie des documents photocopiés sur papier d'époque. La consigne était la suivante : « A partir de maintenant vous allez devenir des apprentis historiens. Vous devez chercher des indices qui vous permettent de dire que ces documents sont vieux ». J'ai précisé aux enfants qu'il s'agissait d'un travail de groupe, qu'ils devaient donc discuter de leurs réponses. Je les ai également informés qu'ils devaient justifier leurs réponses en prenant des indices dans les documents. A la fin de ce travail, un enfant était chargé de présenter les réponses de son groupe. Lors de la mise en commun, toutes les idées ont été inscrites au tableau, les indices répertoriés soulignés sur un support agrandi. Une fois ce travail effectué, les élèves ont, avec mon aide, rédigé une synthèse commune.

Je leur ai ensuite distribué une version dactylographiée des registres (cf. annexe n°5 pour la première page, n°12 pour des exemples d'actes). Les enfants avaient pour consigne de porter sur papier les questions qu'ils se posaient sur les documents. Ils devaient également imaginer ce que, selon eux, un historien pouvait en faire. L'ensemble des réponses a été noté au tableau.

Je leur ai ensuite annoncé le plan de travail des prochaines séances : « nous essayerons tous ensemble de répondre aux questions que la classe se pose ».

## 2) Deuxième séance : le papier

### a - Place de la séance dans les programmes et objectifs :

#### Compétences visées en histoire :

- Comprendre la spécificité de l'histoire, cette connaissance par traces.

#### Objectifs du maître :

- Chercher dans un documentaire pour répondre aux questions que l'on se pose,
- Découvrir un moyen technique du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### Compétences visées en maîtrise de la langue :

- **Parler** : participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue.
- **Lire** : avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document,
- **Ecrire** : noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document,  
rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon.

### b - déroulement :

#### Durée de la séance : 1 heure

Les 3 dernières séances ont débuté par cinq minutes de rappel des séances antérieures. Ce moment me semble nécessaire et utile pour faire le lien entre les différentes séances et il peut être considéré comme un rituel d'entrée dans la discipline.

En début de séance, les enfants ont été chargés de dater exactement les documents, en justifiant leurs réponses à l'aide des registres dactylographiés.

Chercher des réponses à ses questions – le papier : les enfants ont relu les questions qu'ils s'étaient posées, lors de la séance précédente. Je leur ai demandé de quelle manière on pouvait y répondre. Leurs hypothèses posées, je leur ai distribué des documentaires (cf. annexes n° 6, 7 et 8) afin qu'ils y cherchent des réponses. Lors de la mise en commun, les réponses ont été inscrites au tableau puis confrontées aux documents d'archives et aux documentaires. Les élèves ont été ensuite amenés à écrire une synthèse collective qui servira

de trace écrite.

### 3) Troisième séance : étude du document

Devant l'abondance d'informations pouvant être traitées via les registres de baptêmes, mariages et sépultures, et devant le peu de séances dont je disposais pour l'étude de ces documents, il m'a fallu choisir un thème à traiter en profondeur. J'ai donc décidé de travailler sur la mortalité. Ce sujet m'a semblé accessible pour les enfants.

#### a - Place de la séance dans les programmes et objectifs :

##### Compétences visées en histoire :

- Classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine.
- Comprendre la spécificité de l'histoire, cette connaissance par traces,
- Découvrir le rôle de groupes anonymes.

##### Objectifs du maître :

- Chercher des indices dans des documents,
- Découvrir la vie des personnes vivant au 18<sup>ème</sup>.

##### Compétences visées en maîtrise de la langue :

- **Parler** : participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue.
- **Lire** : avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document,
- **Ecrire** : noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document,  
rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon.

#### b - déroulement :

Durée de la séance : 1h15 heure

En début de séances, chaque enfant a reçu une photocopie d'un acte de sépulture (manuscrit et dactylographié, cf. annexe n°9). Placés en binôme, ils devaient lire le texte et répondre à la question suivante : « Grâce à cet acte, qu'apprends-tu sur la personne décédée ? ». Afin de rendre la lecture de cet acte abordable à des enfants de 10 – 11 ans, un lexique était à la disposition de chaque binôme.

J'ai choisi l'acte de sépulture étudié selon plusieurs critères : la lisibilité (le document n'est pas endommagé, toutes les informations sont donc présentes) et l'âge de la personne décédée (il s'agissait de sélectionner une personne décédée jeune, j'ai néanmoins décidé de ne pas choisir un enfant de l'âge des élèves ou plus jeune encore, de manière à ne pas heurter la sensibilité de certains).

Une fois les découvertes des enfants mises en commun, j'ai mis l'accent sur l'âge de la personne décédée et leur ai demandé ce qu'ils en pensaient. J'ai ensuite présenté aux élèves un transparent relevant les âges des personnes décédées à Camphin en 1758 et 1759 (cf. annexe n° 10) et demandé : « Que peut on découvrir grâce à ces données ? ».

Je leur ai demandé de comparer l'âge moyen au décès au XVIII<sup>e</sup> siècle aux données actuelles (cf. annexe n° 11). Les élèves disposaient de plusieurs documents (miniatures extraites d'un ex-voto<sup>19</sup>, un texte extrait de *la Dîme* de Vauban et une définition du mot « Diarrhée » extrait Grand Dictionnaire universel Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. (cf. annexes n° 3 et 4), grâce auxquels ils devaient répondre à la question suivante : « A votre avis, pourquoi l'espérance de vie était faible en 1758 ? ».

Lors de la mise en commun, les réponses ont été notées au tableau et justifiées en s'appuyant sur les documents. Des correspondances avec le monde actuel ont été faites (par exemple, il a été demandé aux enfants ayant de jeunes frères ou sœurs quelles précautions leurs parents prenaient pour l'alimentation du nourrisson ...).

Une fois ce travail terminé, les enfants ont été amenés à réfléchir sur l'importance de la conservation des documents historiques.

---

<sup>19</sup> Ex Voto napolitains du sanctuaire de la « Madonna Delle'Arco » XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle. Institut culturel Italien à Paris, Institut culturel Italien à Grenoble, Consulat d'Italie à Lille, Institut culturel italien à Marseille ?

<sup>20</sup> Grand dictionnaire universel Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle sur CD-Rom

En fin de séance, ils ont produit une synthèse qui servira de trace écrite.

#### 4) Quatrième séance : le reste des informations contenues dans les registres

##### a - Place de la séance dans les programmes et objectifs :

###### Compétences visées en histoire :

- Comprendre la spécificité de l'histoire, cette connaissance par traces.

###### Objectifs du maître :

- Lire le document et le comprendre en s'appuyant sur le lexique et en demandant l'aide du maître quand il le faut.
- Evoquer des hypothèses à partir d'un ensemble de données.

###### Compétences visées en maîtrise de la langue :

- **Parler** : participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue.
- **Lire** : avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document,
- **Ecrire** : noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document,  
rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon.

##### b - déroulement :

Le nombre de séances étant limité, il m'a fallu traiter de nombreux points en peu de temps. Cette séance a donc été beaucoup plus dirigée, les enfants disposant d'un questionnaire précis permettant de repérer l'essentiel des informations pouvant être dégagées des registres.

Les élèves étaient répartis en binôme. Chaque couple possédait une feuille des registres et un questionnaire adapté (cf. annexe n°12). Les réponses, abondantes, ont été mises en commun et ont permis de dégager de grandes tendances : les enfants ont, par exemple, vite remarqué que le laps de temps entre la naissance et le baptême était très court. Je leur ai alors demandé pourquoi. Quand leurs connaissances étaient insuffisantes, je leur donnais la réponse.

### III – La pédagogie des sciences appliquée à l'histoire est – elle possible ?

#### A – Choix des situations de départ :

Pour l'étude des registres des mariages, baptêmes et sépultures, il est impossible de s'appuyer sur l'actualité nationale ou régionale. Néanmoins, il est possible de profiter de la naissance d'un frère ou d'une sœur d'un élève. Ne connaissant pas les enfants de cette classe, je n'ai pas pu saisir cette opportunité, je n'ai pas non plus pu me baser sur une question posée par un enfant lors d'une séance précédente.

J'ai donc décidé d'utiliser la curiosité des enfants afin de soulever leur intérêt et leur enthousiasme. Les documents étaient placés bien en évidence, afin qu'il soit impossible pour les élèves de ne pas les voir lors de leur entrée en classe. Ils n'ont pas tardé à réagir et les questions furent nombreuses.

Il n'a pas été nécessaire d'utiliser de situation déclenchante lors des 3 autres séances. L'enthousiasme des enfants pour la séquence était réel ; dès qu'ils me voyaient arriver dans l'école, ils se précipitaient pour me réclamer la suite des séances.

Suite à ce travail, il me semble plus difficile de trouver des situations déclenchantes en histoire qu'en sciences. L'importance de la chronologie en histoire ne permet pas d'attendre pour chaque séance la date adéquate du calendrier (par exemple, débiter l'étude de la Première Guerre mondiale aux environs du 11 novembre). Qui plus est, les enfants ne sont pas dupes et comprennent tout à fait que la situation déclenchante est un prétexte pour pouvoir aborder tel ou tel sujet.

Il est donc impensable de toujours attendre qu'un élève pose LA question adéquate ou la bonne période du calendrier. Il me semble que s'appuyer sur la curiosité des enfants en leur présentant des objets ou documents inhabituels est une situation d'accroche intéressante.

#### B – Formuler le questionnement :

Lors de la première séance, les élèves ont été invités, après avoir vu les documents photocopiés sur papier d'époque, à exprimer par écrit puis à l'oral les questions qu'ils se posaient sur les registres. Les différentes interrogations ont été inscrites au tableau puis classées en deux catégories :

- le fond, c'est à dire le message qui est écrit,
- la forme, c'est-à-dire ce sur quoi le message est écrit.

Après mise en commun, plusieurs questions ont été retenues :

 Le support :

- Pourquoi a-t-on utilisé du « parchemin » et non du papier « normal » ?
- Pourquoi y'a-t-il un « dessin » ? (Les enfants font allusion au filigrane)
- Comment s'appelle ce dessin ?
- A quoi sert il ?
- Ce document est il extrait d'un livre ?
- Où trouve-t-on ce document ?

 Le message :

- Qui a-t-il d'écrit sur ce document ?
- Qui a écrit ce document ? Pour quoi faire ? Pour qui ? Pour quelle raison ?
- Pourquoi conserver ce document ?
- Est il important de les conserver ?

Ces questions seront le fil conducteur des séances suivantes.

Plusieurs remarques peuvent être faites :

- même s'il s'agit d'un travail de groupe, Il est important que chaque enfant puisse disposer d'une feuille des registres. A ma grande surprise, les enfants de CM1 – CM2 éprouvent encore des difficultés à travailler en groupe. Ne connaissant pas les enfants, j'ai peut-être effectué des « mésalliances » : j'ai pu constater que certains groupes étaient constitués de 3 enfants « timides » et d'un leader qui s'occupait à lui seul du travail demandé.
- je n'avais pas anticipé l'abondance des questions sur le papier lui-même. C'est pourtant l'élément le plus abordable pour les enfants puisqu'il est tangible,

- l'enthousiasme des enfants les entraîne parfois au-delà de l'étude du document. Il est donc primordial de les réorienter régulièrement.

Les enfants ont réellement eu envie de découvrir ces documents mystérieux. Aussi le questionnement a été foisonnant. Il a fallu trier et éliminer de nombreuses questions (cf. Annexe n°2) (auxquelles on ne pouvait pas répondre ou qui n'avaient que peu de rapport avec les registres).

Ainsi le recueil des interrogations des enfants a permis de définir les problématiques des séances suivantes et donc de les motiver et de renforcer leur intérêt pour les documents. De plus ce travail permet aux élèves de comprendre qu'on n'apprend pas sans se poser des questions.

Cette étape de questionnement est donc tout à fait adaptée à l'enseignement de l'histoire. Néanmoins, il n'est, selon moi pas envisageable de l'effectuer pour chaque thème d'étude : elle demande en effet une certaine culture historique que des enfants de cet âge ne possède évidemment pas, les questions risquent donc d'être souvent inappropriées.

### C – Elaborer des hypothèses et concevoir l'investigation :

Lors des quatre séances, les élèves ont dû à plusieurs occasions, écrire ou oraliser des hypothèses. Ce fut notamment le cas lors de la première séance lorsque j'ai demandé aux élèves ce qu'étaient, selon eux, ces documents ou, lors de la troisième séance, lorsque les enfants ont tenté d'expliquer la faible espérance de vie des habitants de Camphin-en-Carembault au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette étape permet de faire émerger les représentations des élèves puis de les confronter aux documents et documentaires. Ainsi, par « l'expérience », les élèves sont confrontés à la nécessité de vérifier les hypothèses émises.

Les enfants ont peu l'habitude de ce genre de travail en histoire. Aussi leur a-t-il été difficile de trouver un moyen de vérification. Ils ont néanmoins rapidement eu l'idée de « chercher des réponses à leurs questions » en se référant à des documentaires et à des livres. Ils n'ont jamais évoqué la possibilité de « demander aux gens

dont c'est le métier », considérant les enseignants (et dans ce cas, le titulaire de la classe et moi) comme garants du savoir. De même, ils n'ont pas pensé à la recherche sur internet ou sur CD-Rom mais il est possible qu'ils englobent les TICE dans la dénomination « documentaires ».

Si en sciences, il est possible, avec peu de matériel, de concevoir des expériences, ce n'est pas le cas en histoire. Néanmoins cette étape a sa place dans l'enseignement de l'histoire. Il est en effet très important que les enfants prennent conscience que toute hypothèse doit être validée. Cela rentre non seulement dans l'enseignement disciplinaire mais aussi dans la formation à l'esprit critique. Dans une société où l'internet est roi, les enfants doivent apprendre à recouper leurs sources, à vérifier ce qu'ils lisent dans des livres publiés et dont le contenu est donc validé.

#### D – L'investigation conduite par les élèves :

Cette étape est la plus délicate pour l'enseignant. La méthode de l'enseignement des sciences qui préconise de laisser les élèves imaginer la démarche d'investigation à mener pour répondre à la question soulevée ne peut pas s'appliquer dans le cas de l'histoire. C'est au maître de choisir des documents qui permettront d'apporter des éléments de réponse au problème posé.

Dans le cadre de ce mémoire, je n'avais pas le temps d'organiser de visite ou de sortie dans des centres d'archives. J'ai donc décidé de baser les recherches sur l'étude de documents (miniatures, textes ...) et sur la recherche documentaire.

#### 1) La recherche documentaire :

Lors de ma recherche de textes informatifs adaptés à l'âge de mes élèves, j'ai été confrontée à la pénurie d'ouvrage de vulgarisation historique sur mon sujet. Ce fut notamment le cas lors de la séance portant sur le support papier.

Il a donc fallu que je « crée » mes propres documentaires. Très vite s'est posée la question de ce qu'il fallait inclure dans ces documents. Les élèves devaient évidemment y trouver des réponses à leurs questions mais

celles-ci ne devaient pas être évidentes de manière à ce que l'élève se mette en position de recherche. J'ai donc décidé d'inclure des informations qui n'étaient pas utiles pour répondre aux questions. Ainsi l'enfant devait sélectionner l'information juste, adaptée à la question.

Par ailleurs, « donner des documentaires » fabriqués pour l'occasion enlève une grande part du travail qu'aurait pu mener l'enfant. Il eût été intéressant que les enfants aient à chercher le documentaire lui – même (quel livre consulter ? Quel chapitre ? Quel mot-clef ? Dans quelle encyclopédie ? ...)

Lors de la deuxième séance, les enfants disposaient donc de deux documentaires concernant, l'un, la fabrication du papier au XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. Annexe n°8), l'autre, les lieux de conservation des documents patrimoniaux (cf. Annexe n°7). Les élèves disposaient également d'un photocopié reprenant les questions posées lors de la première séance.

J'ai rencontré plusieurs difficultés. La question « Pourquoi ce document n'est il pas écrit sur du papier ordinaire ? » a posé problème de par sa formulation : qu'est ce que la papier ordinaire ? Afin de palier cette difficulté, alors qu'un enfant lisait à voix haute la phrase, j'ai montré aux enfants ce que j'entendais par « papier ordinaire » (feuille blanche, uniforme, de format A4). Ce point a tout de même continué à poser problème à certains élèves puisque deux groupes sur cinq n'ont pas répondu. Les réponses des enfants sont présentes à l'annexe n° 6. Avec le recul, je poserai la question de manière différente : « Pourquoi ce document n'est il pas écrit sur le papier que l'on utilise actuellement ? »

Cette question pourtant ouverte n'a pas incité les enfants à entrer dans les détails. L'ensemble des réponses est très synthétique. Pourtant à l'oral, lors de la mise en commun, les enfants ont été beaucoup plus prolixes. Ce point sera développé plus loin.

Les enfants ont également eu des difficultés à répondre à la quatrième question (« Où sont conservés les documents anciens »). Il leur a été difficile de lister l'ensemble des lieux de conservation des documents patrimoniaux. Un groupe n'a pas compris la question et a recensé les différents documents qui peuvent être

conservés. Certains groupes ont cité un seul lieu d'archivage de documents. Cette question a pu apparaître ambiguë aux enfants. Il me semble qu'ils désiraient savoir où sont conservés les registres de baptêmes, mariages et sépultures, et non, de manière générale, les documents anciens. Le documentaire proposé ne permettait donc pas de répondre à leurs interrogations.

## 2) La prise d'indices dans les registres :

Trois séances ont totalement ou en partie fait appel à la prise d'indices dans les registres.

Lors de la première séance, j'ai demandé aux enfants de relever dans les registres des indices permettant de prouver que le document était ancien. Les groupes ne disposaient pas des mêmes documents. La difficulté était donc variable selon les documents reçus, certains possédaient la première page et donc disposaient de la date écrite en caractère d'imprimerie, d'autres ne possédaient que des feuilles manuscrites. Si cette forme de travail permet d'augmenter le nombre d'indices découverts, elle pose aussi différents problèmes :

- les différences de difficulté peuvent être intéressantes si elles sont utilisées dans le cadre de la différenciation mais ne connaissant pas encore les élèves, je n'ai pas pu répartir les documents selon le « niveau » des élèves. Ainsi, certains groupes où les enfants sont en difficulté ont pu recevoir des documents plus difficiles à analyser.
- Par ailleurs, les élèves ne possédant pas les mêmes documents, ils ont relevé des réponses différentes. Cela entraîne des difficultés pour la mise en commun.

Avec le recul, je donnerai donc les mêmes pages à l'ensemble de la classe. Si la différenciation est nécessaire, il serait possible de donner des pages différentes. Il faudrait alors insister sur ce point avant la distribution des documents et avant la mise en commun.

Suite à un oubli lors de la conception de ma première séance, la datation exacte du document n'a pas été effectuée. Ce travail a donc été mené lors de la deuxième séance. Ce travail a posé problème de par la nature même des documents proposés : les élèves disposaient de deux séries de documents, les registres de 1758 et

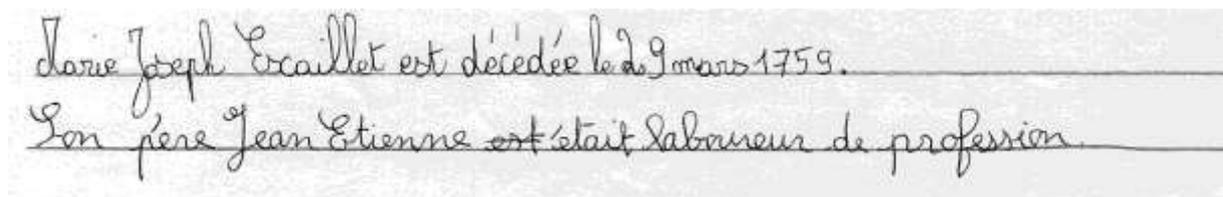
ceux de 1759. De plus la première page des registres porte trois dates différentes :

- 1758 (ou 1759), date à laquelle ont été écrits les différents actes,
- 1757 (ou 1758), date à laquelle la première page a été imprimée,
- 1736, date de publication de l'ordonnance qui régit la tenue des registres.

Cette abondance de dates a perturbé les enfants. S'il me paraît judicieux de travailler sur les deux séries de documents lors de la séance sur la mortalité (Camphin-les Seclins étant une petite ville, les actes d'une année sont peu nombreux et les résultats sont trop influencés par le hasard), il aurait été préférable que les enfants ne disposent, pour cette activité, que d'une seule page de garde. Par ailleurs, la mise en commun et le débat qui en a découlé ont finalement permis à l'ensemble de la classe de comprendre le statut à accorder à chaque date.

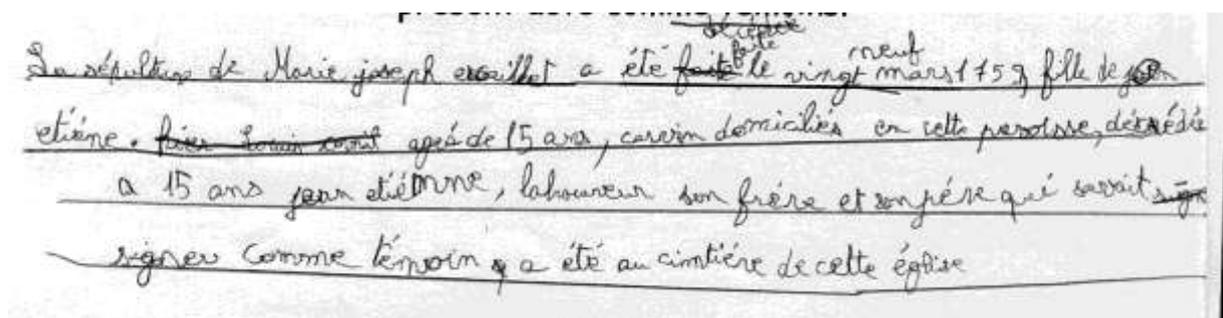
Lors de la troisième séance, les enfants ont eu à analyser plus précisément un acte. Dans un premier temps, il s'agissait de dégager toutes les informations disponibles dans un acte de sépulture (annexe n° 9). Le support proposé aux enfants reprenait à la fois le texte manuscrit et le texte dactylographié. Cela permettait aux élèves d'établir des correspondances entre les deux versions.

Certains enfants n'ont relevé que quelques informations, jugeant les autres non intéressantes :



Marie Joseph Ecaillet est décédée le 29 mars 1759.  
Son père Jean Etienne est était laboureur de profession.

Ce n'est pas le cas de tous les binômes, certains relevés sont exhaustifs :



La sépulture de Marie Joseph Ecaillet a été faite le vingt neuf mars 1759, fille de Jean Etienne. Elle s'en est allée après de 15 ans, car son domicile en cette paroisse, de son père a 15 ans Jean Etienne, laboureur son frère et son père qui savait signer comme témoin et a été au cimetière de cette église.

Marie Joseph Escaillet est décédée le 29/03/1759. Elle est la fille de Jean Etienne Escaillet laboureur de profession. Elle est née à la paroisse de l'église. Elle est née de Madame Louise Cornil. Elle est morte à 15 ans en cette paroisse. Elle a été enterrée dans le cimetière de l'église avec la présence de son père.

Ce travail permet d'approfondir l'étude d'un acte et de se rendre compte de la richesse de celui-ci. L'ensemble des points dégagés n'a pas été traité lors de cette séance. Ils seront repris lors de la dernière séance. J'ai décidé de me concentrer ici sur l'étude de la mortalité.

Enfin, lors de la quatrième séance, les enfants devaient répondre à des questions précises (cf annexe n° 12) en se référant aux actes. Encore une fois, les enfants ont disposé de documents différents. Comme je commençais à mieux connaître les élèves, j'ai pu, lors de cette séance, adapter la difficulté à chacun. Je les ai prévenu à maintes reprises de ce fait. La mise en commun s'est donc passée sans difficulté majeure.

### 3) La confrontation de plusieurs documents historiques :

Pour l'historien, la confrontation et le recoupement de plusieurs sources documentaires permettent de valider ou d'infirmer une hypothèse. En classe, il s'agit de placer l'élève dans les conditions les plus proches possibles de ce travail, même si l'enseignant fournit les documents et guide le questionnement. L'enfant recherche, tout comme l'historien, les réponses aux questions en analysant et en confrontant les documents.

Cette méthode a été employée à deux reprises : lors de la séance traitant de la mortalité (troisième séance) et lors de la quatrième séance.

Lors de la troisième séance, après avoir étudié un acte de sépulture, j'ai demandé aux enfants ce qu'ils pensaient de l'âge au décès de cette personne. Ils ont unanimement répondu qu'elle était jeune. Je leur ai ensuite présenté tous les âges au décès pouvant être relevés dans les registres de Camphins-les-Seclins pour les années 1758 et 1759. Je leur ai demandé ce qu'on pouvait faire avec ces données. Bien que cette classe n'ait pas encore traité les moyennes en mathématiques, plusieurs élèves m'ont répondu qu'il était possible de

savoir jusqu'à quel âge les gens vivaient. Je leur ai annoncé que l'espérance de vie de ces habitants était de 23 ans et 6 mois. Les enfants ont fortement réagi à cet énoncé. Nous avons ensuite comparé cette donnée avec les espérances de vie actuelles des habitants du Nord. Enfin les enfants ont eu pour consigne de chercher pourquoi les habitants de Camphins-les-Seclins mourraient si jeune en 1758 – 1759. Ils devaient pour cela s'appuyer sur des documents iconographiques (cf. annexe n°3), un texte écrit par Vauban et une définition du Dictionnaire (cf. annexe n°4).

Certains enfants n'ont visiblement pas su comment exploiter les miniatures, ils ont par contre lu et compris le texte et la définition :

*L'espérance de vie était très faible car ils mangés peu de viandes (3 fois par ans), peu de fruits la plus du temps sauvage.*

D'autres ont su tirer des informations de tous les documents proposés :

*Les gens mourraient jeune car il y avait des épidémies (peste) et les gens tombaient souvent malade il y a des autres personnes qui sont mort de faim ou non guérissable, il mourait de vieillesse de travailler excessif, mourir aussi, il mourait aussi des accouchement (soit la mère soit la mère soit les deux)*

La mise en commun a permis de pallier les difficultés rencontrées par certains.

Contrairement à ce que je pensais, les enfants n'ont pas éprouvé de difficulté à concevoir la vie des habitants du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur échelle du temps est encore incertaine. Pour ces enfants, cette époque est extrêmement lointaine. Il leur est difficile de la comparer avec ce que nous vivons au XXI<sup>e</sup> siècle. Afin de compléter cette étude, il serait intéressant de mener un travail sur les conditions de vie dans les pays émergents.

## E – Le lire, dire, écrire :

Les occasions de pratiquer le lire, dire, écrire n'ont pas manqué lors de ces séances d'histoire.

### 1) Lire :

Les élèves ont tous lu une partie des registres de catholicité. Afin qu'ils soient abordables par des enfants de cet âge, je les ai « dactylographié ». Par souci d'authenticité, j'ai décidé de conserver l'orthographe originale. Ce point a d'ailleurs permis de mener un débat sur la norme orthographique : les enfants ont éprouvé des difficultés à comprendre le document à cause de l'absence de norme orthographique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si, dans un premier temps, quelques élèves auraient aimé que cette absence soit toujours de mise au XXI<sup>e</sup> siècle, ils se sont vite rendu compte que cela posait de nombreux problèmes de compréhension lors de la lecture. L'ensemble de la classe a estimé que l'orthographe était nécessaire à la communication écrite.

Plusieurs textes ont également servi de support : les documentaires sur la fabrication du papier, sur les lieux de conservation des documents anciens, le texte de Vauban ... De manière générale, ce sont des lectures difficiles pour les élèves et cela demande un étayage fort de la part de l'enseignant. Afin de faciliter la compréhension des textes, les élèves recevaient à chaque séance un lexique (cf. annexe n°13) reprenant les mots difficiles. Ce point a été difficile à gérer : je n'ai pas réussi à anticiper certaines difficultés lexicales. Il m'a fallu alors réagir sur le vif, expliquant tel mot de vocabulaire à un enfant ou à l'ensemble de la classe.

### 2) Dire :

Pour toutes les activités, les enfants étaient placés en groupe. Si dans certains cas, cela a permis de faire naître un débat, ce ne fut pas le cas pour tous les enfants. Certains groupes étaient déséquilibrés, un enfant « leader » prenait à son compte l'ensemble du travail, ne laissant pas ses camarades accéder aux documents. Pallier ces difficultés ne peut se faire qu'à long terme : il faut connaître les élèves de sa classe afin d'effectuer des regroupements adéquats, les enfants apprennent à travailler en groupe à force de travailler en groupe, cela

demande de nombreuses séances.

Après la plupart des activités, un enfant rapporteur venait présenter les travaux de son groupe à l'ensemble de la classe. Lorsque j'ai demandé des volontaires lors de la première séance, peu de doigts se sont levés, on a alors assisté à de nombreuses « tractations » à l'intérieur des groupes pour savoir qui se dévouerait pour devenir rapporteur. Le comportement des enfants fut tout autre la deuxième fois, les enfants désiraient alors devenir rapporteur. Des tractations inverses (Qui aurait la malchance de ne pas être rapporteur ?) ont eu lieu. Lors des phases orales, les enfants semblent être à l'aise. Leurs phrases sont construites et ils tentent vraiment de justifier leur dire. Ce n'est pas le cas à l'écrit.

### 3) Ecrire :

L'écrit a été utilisé de deux manières : lors des phases de recherche, comme aide mémoire pour l'oralisation et lors de la rédaction de la trace écrite.

De manière générale, les enfants ont peu écrit, il a fallu constamment les rassurer. Il me semble qu'ils n'écrivent pas par peur de mal écrire, de faire des fautes. Ils m'ont, de nombreuses fois, demandé « si ce n'était pas grave s'ils faisaient des fautes ». On constate donc un grand décalage entre les productions écrites et les productions orales alors qu'elles portent sur une même question. Là encore, il s'agit d'un travail sur le long terme. Les enfants ne doivent pas se sentir jugés lors de la rédaction des écrits intermédiaires. Ils doivent cependant faire un effort orthographique. Certains enfants, une fois rassurés, ne cherchaient plus du tout à écrire « correctement ».

Par ailleurs, la rédaction de la trace écrite permet à l'enseignant de comprendre ce que les enfants ont jugé important dans la séance. Faire construire la trace écrite demande énormément de temps. Si l'on s'accorde le temps nécessaire, le débat qui naît dans la classe est intéressant ; Il porte tant sur la forme que sur le fond. Il m'est encore difficile de ne pas être trop dirigiste lors de la rédaction de la synthèse. Un « entraînement » à cet exercice est nécessaire pour les enfants comme pour moi.

## F – Autres difficultés :

D'une manière générale, j'ai éprouvé des difficultés de gestion de temps. De plus, il me semble qu'une dernière séance sur le métier d'historien aurait dû être menée.

Se pose aussi le problème des écrits intermédiaires : ils sont la plupart du temps réalisés en groupe. Ils doivent pourtant trouver leur place dans chaque classeur des enfants. De plus, ils nécessiteraient un travail de réécriture car ils sont le plus souvent écrits dans un français approximatif.

La troisième séance fut, de mon point de vue, peu satisfaisante. Cette séance aurait été plus intéressante et plus enrichissante si les enfants avaient eu la possibilité de répondre eux même à leurs interrogations.

Enfin, ces séances demandent de la part de l'enseignant un étayage fort afin de conserver la motivation de la classe intacte malgré les inévitables difficultés rencontrées. Et pour ne rien faciliter, la notion de temps historique est en pleine construction chez les élèves de l'école élémentaire.

## Conclusion

La démarche scientifique instaurée par la main à la pâte est elle transposable à l'enseignement de l'histoire ?

En sciences, un élève de l'école primaire peut concevoir une démarche d'investigation alors qu'en histoire, à mon sens, ce n'est pas envisageable. Cela vient, d'une part, des matériaux sur lesquels les chercheurs de ces deux disciplines travaillent, d'autre part, de l'absence chez l'enfant de références historiques.

Si la démarche scientifique n'est pas directement transposable, elle reste tout de même un point d'appui intéressant pour l'enseignement de l'histoire. Grâce à cette pédagogie, l'enfant construit des connaissances mais aussi des savoir-faire et adopte un comportement de recherche. Il est acteur de son apprentissage et peut réfléchir à sa propre démarche.

M'appuyer sur l'enseignement des sciences m'a permis d'aborder l'enseignement de l'histoire, domaine quasi inconnu pour moi, sous un angle familier. Ceci s'est avéré pertinent puisque ces deux disciplines impliquent une démarche de recherche, même si elles ne sont pas totalement superposables.

Pour que l'élève puisse approcher la démarche de l'historien, il est primordial de lui donner envie de chercher. Ce n'est que si on fait naître ce désir qu'on pourra ensuite l'aider à construire son histoire. Comme le dit Simone Guyon<sup>21</sup>, « *Les informations ne font sens qu'à celui qui en cherche un* ».

Il est clair que l'histoire peut et doit être enseignée autrement que par la lecture du manuel ou le discours de l'enseignant.

Mais, cette démarche demande énormément de temps car les apprentissages sont longs et il serait utopique de croire que chaque séance puisse être bâtie sur une analyse approfondie de documents. A l'enseignant, donc, de varier ses pratiques pédagogiques sans faire l'impasse sur cette démarche car c'est un bon outil pour placer l'élève au centre des apprentissages.

Mais quelle joie éprouve l'enseignant lorsque ses élèves réclament la suite de « l'Histoire » ...

---

<sup>21</sup> GUYON Simone (1996) : « *L'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'heure de la problématique* », dans *Historiens et géographes*, n° 352, mars-avril 1996.

## Bibliographie

BEST Francine, CULLIER François, LEROUX Anne (1983), *Pratiques d'éveil en histoire et géographie à l'école élémentaire*, Armand Colin Bourrellier.

CARBONELLE (Charles-Olivier) et WALCH (Jean), *Les sciences historiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1994, p.171

DALONGEVILLE Alain (1995), *Enseigner l'histoire à l'école - cycle 3*, Hachette Education.

GUYON Simonne (1996), « *L'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'heure de la problématique* », dans *Historiens et géographes*, n° 352, mars-avril 1996.

LE PELLEC Jacqueline, MARCOS-ALVAREZ Violette (1991), *Enseigner l'histoire : un métier qui s'apprend*, Hachette Education.

MICHAUX (Madelaine), *Enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation civique, cycle 3, Guide pour l'enseignant*. Bordas pédagogie. 2005

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002), *Documents d'accompagnement des programmes, Enseigner les sciences à l'école – cycles 1, 2 et 3*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002), *Documents d'accompagnement des programmes, Enseigner les sciences à l'école, outil pour la mise en œuvre des programmes 2002 -Cycle 3*. Paris, Centre National de Documentation Pédagogique.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002), *Documents d'application des programmes, Histoire et géographie - cycle 3*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002), *Documents d'application des programmes, Sciences et technologie - cycle 3*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2004), *Qu'apprend-on à l'école élémentaire*, Paris, Centre National de Documentation Pédagogique.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (1999) Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 parue dans le BOEN Hors série n°7.

Rapport n° 2005-112 de l'inspection générale de l'Éducation Nationale – Octobre 2005. *Sciences expérimentales et technologie, Histoire et géographie, Leur enseignement au cycle III de l'école primaire*.

SERVICE ÉDUCATIF DES ARCHIVES DU NORD ANNÉE SCOLAIRE (1977), *Paysages et sociétés d'ancien régime des Pays-Bas français*, CRDP lille. N° 3, année scolaire 1981 – 1982.

SIMONI (Francis), *L'épreuve orale d'histoire et de géographie au concours de professeur des écoles*, Seli Arslan, 2002.

Ex Voto napolitains du sanctuaire de la « Madonna Delle'Arco » XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle. Institut culturel Italien à Paris, Institut culturel Italien à Grenoble, Consulat d'Italie à Lille, Institut culturel italien à Marseille.

Site internet :

[www.lamap.fr](http://www.lamap.fr)

<http://histoireenprimaire.club.fr/textes/inddemarches.htm>

# ANNEXES

Annexe n° 1 : Les archives départementales

Annexe n°2 : Prise de notes lors de la lecture des registres.

Annexe n°3 : Miniatures d'un ex-voto.

Annexe n°4 : extrait de la *Dîme* de Vauban, définition du Grand Dictionnaire Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle.

Annexe n°5 : première page du registre des baptêmes, mariages et sépultures de Camphin-les-Seclins, 1758.

Annexe n°6 : Support de la deuxième séance et réponses des enfants.

Annexe n°7 : Documentaire « Où sont conservés les documents anciens ? »

Annexe n°8 : Documentaire « L'histoire du papier ».

Annexe n°9 : Support de la séance 3 – un acte de sépulture.

Annexe n°10 : Décès répertoriés à Camphin-les-Seclins en 1758 – 1759.

Annexe n°11 : Espérance de vie en 2002 dans le département du Nord.

Annexe n°12 : Extraits des registres de 1759 et questionnaires complétés par les élèves.

Annexe n°13 : Lexique distribué aux enfants.

Les archives départementales
------------------------------

En France, les archives départementales ont été constituées à la Révolution lorsqu'il a été décidé de transférer aux chefs-lieux des départements les archives des administrations d'Ancien Régime supprimées, des établissements religieux nationalisés et celles des émigrés.

Les Archives départementales du Nord possèdent 55 km linéaires d'archives. Elles doivent leur renommée internationale aux importantes séries de :

- ✚ La chambre des comptes des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre, avec notamment une des 4 lettres de Jeanne d'Arc connues ou les 4 bulles d'or concernant le mouvement communal à Cambrai
- ✚ Du trésor des chartes. Le plus ancien document conservé remonte à 804. On y trouve aussi de nombreux diplômes carolingiens et de multiples sceaux des comtes de Flandre ainsi que les sceaux équestres des ducs et duchesses de Bourgogne
- ✚ De l'évêché puis archevêché de Cambrai avec notamment le Terrier de l'évêque de Cambrai (XIIe-XIVe s.) où sont recensés les différents droits perçus par l'évêque seigneur du Cambrésis agrémentés de dessins représentant ces droits (1<sup>e</sup> représentation d'une herse triangulaire)
- ✚ Des établissements religieux. Les Archives du Nord conservent un « rouleau des morts » de l'abbaye du St-Sépulcre de Cambrai (1429), un des rares rouleaux conservé dans son intégralité. On y trouve aussi de nombreux cartulaires enluminés, terriers, atlas ou plans.
- ✚ De l'université de Douai créée au XVIe s. par Philippe II
- ✚ De l'intendance de Flandre, Hainaut et Artois

Pendant et après la Révolution, les archives du Nord se sont enrichies des versements des documents versés par les administrations départementales :

- ✚ Directoire du département et des districts
- ✚ Cabinet du préfet du Nord et services de la préfecture
- ✚ Conseil général du Nord et services du conseil général
- ✚ Services décentralisés de l'Etat dans le département
  - Rectorat et inspection académique (+ fonds des facultés, lycées, collèges, écoles)
  - Culture, Beaux-Arts et presse
  - Tribunaux (et les registres d'état civil) et tribunaux spéciaux
  - Prisons
  - Contrôle de l'administration communale
  - Services de police
  - Cultes
  - Etablissements hospitaliers
  - Sous-préfectures
  - Cadastre
  - Impôts
  - Hypothèques, enregistrement
  - Affaires militaires (notamment recrutement)
  - PTT
  - Transports et équipement

## ANNEXE N° 1

Les Archives départementales recueillent également les archives communales des petites communes (moins de 2000 habitants), les archives notariales, les archives déposées ou données par des particuliers, des documents figurés (photos, cartes postales, plans ...) Elles disposent d'une bibliothèque d'histoire locale.

Les archives communales ont été également constituées à la Révolution, elles prennent la succession des archives paroissiales. On y trouve notamment les registres paroissiaux et d'état civil, les délibérations du conseil municipal et arrêtés du maire, le cadastre, le bureau d'aide sociale (bureau de bienfaisance). Certaines communes disposent d'un service d'archives organisé.

## Prise de notes lors de la lecture des registres

Pourquoi écrit ~~par~~ - il sur des par chemin ?

Pourquoi gardet-il les baptêmes, les mariages et les sépultures ?

Pourquoi a-t-il un dessin derrière ?

Comment appelle-t-on le dessin ?

Et quoi sert le dessin ?

Pourquoi y a-t-il deux mariages, deux baptêmes ou deux sépultures par pages ?

Qui s'est écrit ces documents ?

Comment ont été écrits ces documents ?

Pourquoi ? Pour qui ? Pour quel raison ?

Pourquoi a-t-il été conservé ?

Est-t-il important de conserver ces documents ?

Qu'est-ce <sup>que</sup> ~~que~~ ~~quel~~ s'est écrit sur ce document, vient d'il dans livre, pour quoi on ne garde ~~ses~~ document, pourquoi il y a des plie

Qui a-t-il d'écrit ?

D'où viennent ces documents ?

Il s'agit De quel document s'agit-il ?

Pourquoi a-t-on gardés ces documents ?

Pourquoi y a-t-il un dessin en plein milieu ?



Miniature : accouchement. XIX<sup>e</sup>.



Miniature : épidémie. Fin XVI<sup>e</sup> début - XVII<sup>e</sup>.



Miniature : homme renversé par une charrette. XIX<sup>e</sup>.



Miniature : jeune fille malade. 1595.

### Les paysans du Nivernais vus par Vauban

« Le bas peuple ne vit que de pain d'orge et d'avoine mêlés, dont ils n'ôtent pas le son, ce qui fait qu'on peut soulever le pain par les pailles d'avoine dont il est mêlé. Ils se nourrissent encore de mauvais fruits, la plupart sauvages, et de quelques herbes potagères de leurs jardins, cuites à l'eau avec un peu d'huile de noix ou de navette, le plus souvent avec très peu de sel [...].

[...] Il ne mange pas trois fois de la viande en un an. Il ne faut donc pas s'étonner si des peuples si mal nourris ont si peu de force. A quoi il faut ajouter que les trois quarts ne sont vêtus, hiver et été, que de toile à demi pourrie et déchirée et chaussés de sabots dans lesquels ils ont le pied nu toute l'année. »

D'après Vauban, *Description de l'élection de Vézelay*, 1696.

**Diarrhée : un mauvais lait, l'usage du biberon, une alimentation insuffisante ou trop substantielle et les douleurs de la dentition la produisent souvent chez les enfants.**

Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.

REGISTRE  
DES  
BAPTEMES,  
MARIAGES  
ET SEPULTURES,  
Pour l'année 1758

Le présent Registre contenant douze feuillets, cottés par premier et dernier et paraphés par Nous, FRANCOIS-JOSEPH-MARIE DU SART, Seigneur de BOULAND, et Conseiller du Roi, Lieutenant général, civil et criminel au Siège de la Gouvernance et souverain du baillage de Lille, a été délivré à M. Pierre Antoine Dunier Curé de Camphin les Seclins pour servir à enregistrer de suite et sans aucun blanc, tous les actes de Baptêmes, Mariages et Sépulture qui se feront dans la paroisse pendant l'année qui commencera au premier Janvier 1758 et qui finira au dernier Décembre suivant, selon et conformément à l'Ordonnance du Roi du 9 Avril 1736. fait à Lille ce vingt-deux Décembre 1757.

**ETUDE DU DOCUMENT - LE SUPPORT**

Pourquoi ce document n'est il pas écrit sur du papier ordinaire ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Comment s'appelle le « dessin » que porte le document ?

.....  
.....  
.....  
.....

Pourquoi porte t'il cette marque ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Où sont conservés les documents anciens ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Pourquoi ce document n'est-il pas écrit sur du papier ordinaire ?

Parce que le papier n'est pas fabriqué pareil...  
Parce que le papier ordinaire n'existe pas à cette époque.  
Parce que le papier est vergé.

Comment s'appelle le « dessin » que porte le document ?

Le dessin s'appelle le filigrane...  
Le dessin au milieu du document s'appelle le filigrane  
Le dessin s'appelle un filigrane.....

Pourquoi porte-t-il cette marque ?

Pour permettre aux papetiers de marquer leur papier.  
Ils permettent aux papetiers de marquer leur papier.

Il porte cette marque pour que les fabricants reconnaissent leur papier.

Où sont conservés les documents anciens ?

Les documents anciens sont conservés généralement dans les musées.

On trouve ses documents, en particulier dans les familles ou  
dans les musées, dans les bibliothèques et...  
aux archives, .....

Les documents sont conservés au service de la consommation.

Où sont conservés les documents anciens
---

On trouve des documents anciens à de nombreux endroits :

- dans les familles. Chaque famille garde différents documents : photographies, livret de famille, factures, diplômes ... On parle d'archives familiales.

### Document a : acte de naissance (20 décembre 1980)

<p><b>ÉPOUX</b></p> <p>Extrait de l'Acte de décès N° _____ de l'Époux</p> <p>Décédé le _____ (1)</p> <p>à _____ (2)</p> <p>Déclaré conforme aux registres, le _____</p> <p style="text-align: right;">L'Officier de l'État civil</p> <p style="text-align: center;">Date de la Mère</p> <hr/> <p>MENTIONS MARGINALES*</p> <hr/> <p><small>*Légèrement recadré automatiquement</small></p>	<p><b>PREMIER ENFANT</b></p> <p>Extrait de l'Acte de naissance N° 1560</p> <p>le dix neuf décembre</p> <p>neuf cent quatre vingt huit</p> <p>à _____ 12 heures 50</p> <p>est né(e)</p> <p><b>Jennifer SEMOND</b></p> <p>de sexe féminin • BRIVE</p> <p>Déclaré conforme aux registres, le 20 décembre 1988</p> <p style="text-align: right;">L'Officier de l'État civil</p> <hr/> <p>MENTIONS MARGINALES*</p> <p style="text-align: right;"><i>P. AUST</i></p> <hr/> <p><small>*Recadré sur l'axe postérieur à l'établissement du présent extrait</small></p>
<p><b>ÉPOUSE</b></p> <p>Extrait de l'Acte de décès N° _____ de l'Épouse</p> <p>Décédée le _____ (1)</p> <p>à _____ (2)</p> <p>Déclaré conforme aux registres, le _____</p> <p style="text-align: right;">L'Officier de l'État civil</p> <p style="text-align: center;">Date de la Mère</p> <hr/> <p>MENTIONS MARGINALES*</p> <hr/> <p><small>(1) Date de décès (2) Lieu de décès</small></p> <p><small>*Légèrement recadré automatiquement</small></p>	<p>Extrait de l'Acte de décès N° _____</p> <p>Décédé le _____ (1)</p> <p>à _____ (2)</p> <p>Déclaré conforme aux registres, le _____</p> <p style="text-align: right;">L'Officier de l'État civil</p> <p style="text-align: center;">Date de la Mère</p> <hr/> <p>MENTIONS MARGINALES*</p> <hr/> <p><small>(1) Date de décès (2) Lieu de décès</small></p> <p><small>(3) Né(e) et présenté(e) au vu de l'extractif de l'acte de naissance et des mentions en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait</small></p> <p><small>(4) Lieu de naissance</small></p>

- dans les musées. Ils conservent également des documents mais il s'agit généralement d'objets ou de photographies

### Document b : vieille photographie de famille



- dans les bibliothèques. Elles possèdent les livres anciens.

**Document c : le livre de Kells (Trinity college – Dublin)**



**Document d : extrait de baptême – registre de catholicité**

- aux archives. Les mairies, les conseils généraux, l'Etat ... produisent et conservent des documents papiers. Ils sont « rangés » dans leurs archives. On parle d'archives municipales pour les mairies, d'archives régionales pour les régions, d'archives départementales pour les départements et d'archives nationales pour l'état. Ces archives possèdent des documents très anciens. Par exemple, aux archives départementales du Nord, située à Lille, on trouve un document écrit sous le règne de Charlemagne (an 804). On trouve également les registres paroissiaux qui regroupent les actes de baptême, de mariage et de sépulture et les actes d'état civil.



**Document e : bâtiment des Archives du Nord à Lille**



## L'histoire du papier

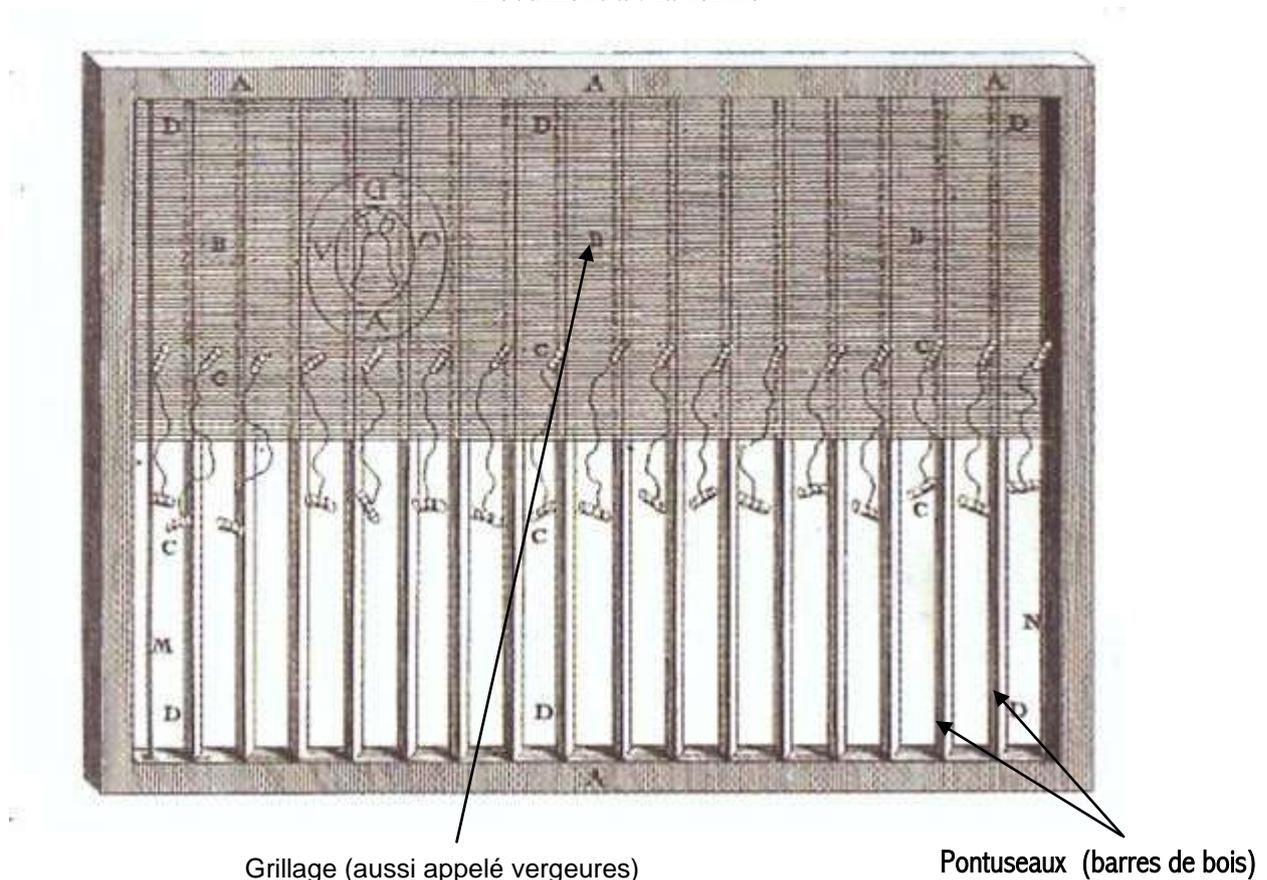
Le papier est apparu en Chine au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Au VIII<sup>e</sup> siècle, les Arabes l'importèrent au Moyen Orient. Le premier moulin à papier d'Europe, a été créé en 1326. L'invention de l'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle consacra définitivement ce nouveau support de l'écrit.

La fabrication du papier au XVIII<sup>e</sup> siècle :

1°) Tout d'abord, des textiles (chanvre, coton, lin etc..) préalablement nettoyés sont broyés à l'aide de marteaux de bois actionnés grâce à la roue d'un moulin baignant dans le courant d'une rivière afin de donner de la poudre de chiffon. Lorsque l'on rajoute à cette poudre de l'eau et de la colle, on obtient de la pâte à papier.

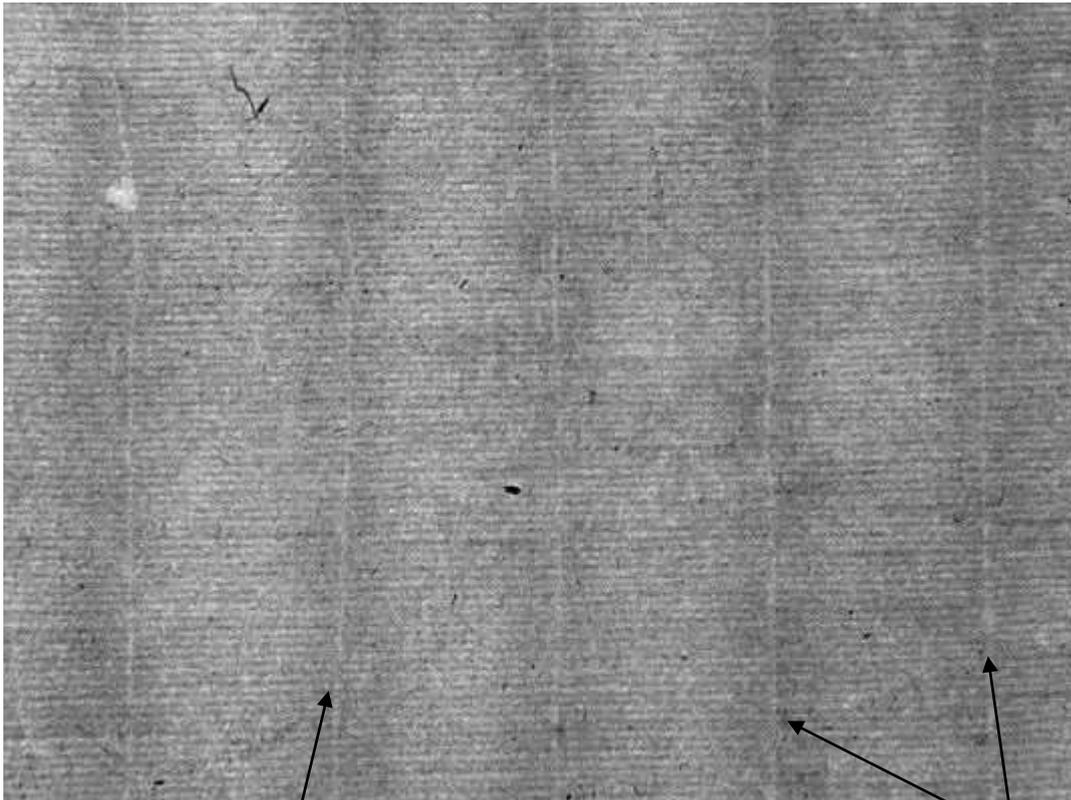
2°) La pâte ainsi obtenue est étalée sur des châssis appelés formes :

Document a : la forme



3) Après un temps de séchage, on obtient du papier vergé. C'est un papier qui laisse apercevoir par transparence de fines lignes parallèles dans l'épaisseur du papier. Elles sont laissées par les vergeures et les pontuseaux placés au fond de la forme.

Document b : le papier vergé



Traces laissées par les vergeures

Traces laissées par les pontuseaux

Ces papiers vergés possèdent une marque, c'est ce que l'on appelle le filigrane. Il peut s'agir d'un nom (**document c et d**), d'une date ou d'un dessin (**document e**).

**Document c : filigrane  
(dessin et initiales)**



**Document d : filigrane (initiales)**



**Document e : filigrane (dessin)**



Les filigranes permettent aux papetiers (les fabricants de papier) de marquer leur papier. Ainsi, on pouvait savoir qui a fabriqué tel ou tel papier.

4) Enfin, les feuilles sont mises à sécher à l'air sur de grands étendoirs.

### **Et aujourd'hui ?**

De nos jours, le papier n'est plus fabriqué à partir de chiffon mais à partir de bois. Il n'est plus fait à la main mais grâce à des machines. Voici les différentes étapes :

1) les rondins sont coupés en morceaux de taille régulière



2) les morceaux de bois sont cuits.

3) les morceaux de bois sont broyés, ils seront réduits en une sorte de feutre de couleur blanchâtre, c'est la pulpe.

4) On rajoute ensuite de l'eau à la pulpe, on obtient ainsi de la pâte à papier. On rajoute également des produits chimiques afin de blanchir le papier. Les produits chimiques ne servent qu'à rendre le papier plus blanc: s'il n'y en avait pas, le papier serait grisâtre. Quand la pâte aura séché, elle aura la forme de grandes feuilles.

6) Ces grandes feuilles sont déposées sur une toile de bronze.

7) Enfin, la feuille de papier passe entre deux cylindres " sécheurs ".

## Acte de Sépulture

Sépulture Le vingt neuf Mars 1759 Marie Joseph Escaillet fille  
 de Jean Etienne, laboureur de profession natif de cette  
 paroisse et d'Anne Louise Cornil native de Libercour,  
 paroisse de Carvin, domiciliés en cette paroisse, décédée  
 hier âgée de 15 ans ou environ, a été inhumée  
 dans le cimetière de cette église en présence  
 du père de la défunte et de Jean Baptiste  
 Escaillet, son frère, lesquels ont signé ce  
 présent acte comme témoins.  
 J. Escaillet J. B. Escaillet  
 J. B. Escaillet J. B. Escaillet

Sépulture Marie Le vingt neuf mars 1759, Marie Joseph  
 Joseph Escaillet Escaillet, fille de Jean Etienne, laboureur de  
 profession, natif de cette paroisse et d'Anne  
 Louise Cornil, native de Libercour, paroisse de  
 Carvin, domiciliés en cette paroisse, décédée  
 hier âgée de 15 ans ou environ, a été inhumée  
 dans le cimetière de cette église en présence  
 du père de la défunte et de Jean Baptiste  
 Escaillet, son frère, lesquels ont signé ce  
 présent acte comme témoins.

## Décès répertoriés à Camphin-les-Seclins en 1758 – 1759

Prénom Nom	Age au décès (ans)
Marie Thérèse Lotin	58
Marie Jeanne Grauwin	73
Jacques Joseph Dewallée	8,5
Séraphine Rosalie Cochet	25
Thérèse Joseph Grauwin	25
Enfant Desbailleur	0
Enfant Marchand	0
Catherine Thérèse Gruielle	73
Paulin Joseph Labbe	22
Elizabeth Joseph Grauwin	2
Marie François Héren	1
Marie Antoinette Hocq	71
Marie Barbe Delcourt	19
Jean Baptiste Delplanque	22
Anne Joseph Lamant	18
Marie Joseph Escaillet	15
Enfant Bouché	0
Yves François Théry	1
Jacques François Grauwin	2
Enfant illégitime Courmont	0
Marie Joseph Marchand	82
Enfant Delcourt	0

# Espérance de vie en 2002 dans le département du Nord

	Hommes	Femmes
Espérance de vie	73 ans	80 ans
Moyenne	76 ans et 6 mois	

Sépulture Yves  
François Théry

Le six mars 1759 Ives François Théry [...], huit mois, fils de Jean François, tailleur de profession et de Marie Anne Françoise Joseph Ringot, tous deux domiciliés en cette paroisse, décédé hier a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père dudit enfant et d'Ives Joseph François Sion, clercq, lesquels ont signé ce présent acte comme témoins.

Sépulture Jean  
Théry

Le onze de mars 1759, Jean Théry, ouvrier de profession, décédé hier âgé de septante huit ans, époux de Jeanne Catherine Maçon, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence de Jean François Théry, son fils, et de Louis Joseph Beaurepaire, son beau-fils, lesquels ont signé le présent acte comme témoins.

Baptême Aimable  
Joseph Sion

Le treize de mars 1759, Aimable Joseph Sion, âgé de trois ans et demie, fils de Jacques Louis François, laboureur de profession, et d'Anne Barbe Deboulogne, tous deux natifs et domiciliés en cette paroisse, décédé hier, a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père dudit enfant et d'Ives Joseph François Sion, clercq, lesquels ont signé le présent acte comme témoins.



[Document endommagé  
Mariage] Catherine  
Cecile ferier

Le Vingt de Novembre 1759 apres Publication de trois Bans de Maraige icy Et a Meurchin Sans aucun Empechement Entre Benoist Joseph Bernard agé de 23 ans ouvrier de profeffion, natif et Domicilié En Cette paroiffe fils de Jean François Bernard Et de Marie Therese Hotin D'une part et Catherine Cécile Ferier agée de 21 ans native De Meurchin Fille de jean philippe Francois et de Marie Antoinette Sauvage, Domiciliée Depuis un ans En Cette paroiffe En qualité De Servante d'autre part ayant Les Consentements requis De Droit Je Sousigné pretre Curé De Cette Paroiffe ai Celebré Leur Mariage la presence De Mathieur Joseph Bernarf frere au Contractant , De Jean Baptiste Sion, D ives Joseph François Sion Et De Robert Antoine Sion tous Domiciliés en Cette paroiffe Lesquels ont signé Ce present Acte Exepté Mathieu Joseph Bernard qui a Déclaré Ne Scavoir Ecrire de Ce Interpellés Le Contractant Et La Contractante ont Déclaré Ne Scavoir Ecrire De Ce Interpellés.

Bapteme Charles  
Fran. Lorthois

Le Vingt De novembre 1759 a Eté Baptisé Charles François Lorthois Né Ce jourdhuy Vers Les trois heures apres Midy En Legitime Mariage De Antoine Joseph ouvrier De profeffion Natif De Carvin et de Marie Catherine antoinette Dubreucq native De Cette paroiffe Et y Domiciliés, ont Eté Parain Louis Joseph Marie De Beauquesne et Maraine Caroline De Loeuvacq Lesquels ont signé le present Acte, le pere Dudit Enfant Present Lequel a Declaré Ne Scavoir Ecrire De Ce Interpellé



LEXIQUE
---------

**Baillage** : circonscription administrative antérieure à la Révolution française (1789). Le baillage correspond au canton actuel (le canton est un ensemble de communes).

**Bans de mariage** : texte affiché dans plusieurs paroisses afin d'annoncer le mariage.

**Baptême** : sacrement que l'église catholique donne à un enfant (ou à un adulte) afin de l'introduire dans la communauté chrétienne en le purifiant du péché originel.

**Censier** : fermier qui possédait de la terre et payait au seigneur local un impôt sur ces terres.

**Charrieur** : transporteur.

**Consentement** : Acte par lequel on fait connaître que l'on consent à une chose, qu'on en accepte l'accomplissement ou l'existence de quelque chose.

**Coter** : donner un numéro à un document afin de la classer.

**Contractant(e)** : qui fait un contrat.

**Couvreur** : personne qui construit, répare les toits des maisons.

**Clerc** : membre de l'église.

**Défunte** : personne décédée.

**Espérance de vie** : durée de vie moyenne (ou l'âge moyen au décès) d'une personne. C'est l'âge jusqu'auquel peut espérer vivre une personne.

**Feu** : décédé.

**Feuillet** : feuille.

**Gouvernance** : ancienne circonscription administrative (antérieure à la Révolution). Elle correspond à l'arrondissement actuel (l'arrondissement est un ensemble de cantons).

**Icelle** : celle-ci.

**Illégitime** : se dit d'un enfant né hors mariage.

**Inhumer** : mettre un corps mort en terre selon la coutume en usage. En 1759 en Europe, les personnes décédées étaient enterrées selon le rite chrétien.

**Laboureur** : profession ancienne. Celui qui laboure (retourner la terre avant de semer), cultive la terre. « Le laboureur possède au moins deux chevaux qui lui permettent de labourer et est propriétaire de sa maison.

**Lieutenant civil et criminel** : ancien nom pour désigner un juge.

**Légitime** : se dit d'un enfant naissant d'un couple marié.

**Moyen orient** : région du monde



**Natif (native) de** : qui est né(e) à.

**Ondolement** : baptême.

**Ordonnance** : en 1758, l'ordonnance est une loi.

**Paraphé** : signé.

**Paroisse** : zone d'influence d'une église catholique. Elle correspond à la commune actuelle.

**Registre** : livre dans lequel sont écrits des renseignements dont on veut conserver la trace.

**Tisserand** : artisan qui fabrique les tissus. Il travail chez lui.

**Travailleur** : personne qui loue ses service pour travailler dans les fermes locales.

**Sépulture** : mise un corps mort en terre selon la coutume en usage. En 1759 en Europe, les personnes décédées enterrées selon le rite chrétien.